

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Janvier 1726.

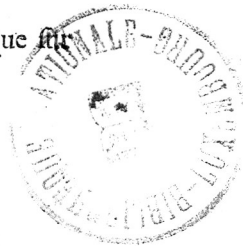
TOME XLIV.



A LUXEMBOURG;
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXV.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*



AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Riswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois séparés , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux , tant corps complets que mois séparés , & differens Journaux Litteraires , Historiques & Politiques , comme Républiques des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la République des Lettres , l'Europe savante , &c.

LA CLEF DU CABINET³
DES

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou Recuëil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Janvier 1726.

ARTICLE I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature,
& autres Remarques curieuses, depuis le
mois dernier.*

I. **L** nous reste encore deux Harangues à placer dans ces Memoires, après quoi nous ferons treve aux complimens. La premiere est celle du Cardinal de Rohan, lorsque cette Eminence fit la Benediction du Mariage du Roi & de la Reine de France à Fontainebleau; & la seconde fut faite à L. M. par les Députez de l'Assemblée generale du Clergé le 15. Septembre dernier. Mr. l'Evêque de Luçon portoit la parole, & étoit à la tête de cette Députation. On sent aisément qu'il est difficile qu'un seul Journal puisse contenir un détail aussi long que celui de ce qui s'est passé au Mariage du Roi; & s'il se trouve distribué en differens endroits, bien loin de s'en plaindre, on doit nous tenir compte de nôtre exactitude à ne rien laisser échaper de ce qui peut intéresser & faire plaisir à ceux qui lisent ces Memoires.

SIRE,

Harangue
du Cardinal
de Rohan au
Roi.

C'est à une longue suite de Rois, c'est à un Sang fécond en Heros, que vous devez la grandeur & la majesté du Trône sur lequel vous êtes assis. Quel lustre & quel nouveau degré de puissance n'a-t-il pas acquis sous le Regne de vôtre Bisayeul? Ce grand Prince vous a laissé, Sire, l'héritage de son Empire & toute sa gloire: il vous a transmis en même-tems cet esprit de Justice & de Religion, ce caractère de bonté, ce port majestueux, & ces grâces qui l'ont fait autant aimer par ses Sujets, qu'il a été admire par ses ennemis. Plus heureux même que ce Monarque, dont le Regne, comme celui de David, a été agité par de continuelles Guerres, vous regnez comme Salomon dans une profonde Paix. Il ne manquoit à vôtre bonheur, Sire, qu'une Epouse digne de vous; & il n'apartenoit qu'à Dieu de vous la donner. Les honneurs & les richesses, selon l'expression de l'Ecriture, viennent par succession; mais une femme prudente & sage, est un don special du Seigneur. Vous la lui avez demandée, Sire, dans des sentimens de Foi & de pieté: vos vœux ont été exaucez: Dieu vous a donné une Princest qu'il a formée selon son cœur, & qu'il a remplie de sa crainte & de son amour. En vous la donnant, il va répandre sur vous les benedictions qui sont attachées aux Mariages veritablement Chrétiens: la pieté de cette Princest animera la vôtre: ses exemples édifieront vôtre cœur: elle augmentera vôtre bonheur par le plaisir que vous aurez de le partager avec elle; dans vos peines, (les Rois ont les leurs, & Dieu se plaît quelque fois à les y éprouver) elle fera vôtre consolation. Repondez, Sire, aux desseins de Dieu sur vous; qu'un amour également Chrétien & solide vous tienne tendrement & inviola-

des Princes &c. Janvier 1726. 5

inviolablement attaché à l'Épouse qui doit benir & fixer vos inclinations.

Et vous, Madame, plus sensible au choix du Monarque qu'à l'éclat de la Couronne, regardez vôtre Auguste Epoux: contemplez les graces qui l'accompagnent, & la gloire qui l'environne, & reconnoissez par vous-même que ce que l'on vous avoit pu dire est au-dessous de ce que vous voyez. En vous engageant son cœur & sa Foi, il vous donne tout ce qu'il est. Que ne doit-il pas attendre de vôtre respect & de vôtre reconnoissance? Puissiez-vous goûter longtems ensemble les douceurs d'une union qui comble de joye tous vos Sujets: puisse le Ciel la cimenter par une suite constante de prospérité: puissions-nous, pour le bonheur de la France, & pour le repos & la félicité du monde entier, voir naître bientôt des Princes, qui, Héritiers de vos vertus, les transmettent à une glorieuse posterité.

Voici celle que prononça l'Evêque de Luçon à la tête de la Députation du Clergé.

S I R E,

C E que nous avions tant désiré, ce qui seul étoit capable de calmer nos inquiétudes & d'assurer la tranquillité de l'Europe, Dieu vient de nous l'accorder dans l'heureux Mariage de V. M. Tous vos jours sont marquez, Sire, par les témoignages que vous recevez sans cesse de l'amour de vos peuples; vous y êtes toujours sensible, vous le serez sans doute encore plus à l'ardeur avec laquelle l'Eglise de France presente à Dieu ses vœux & ses sacrifices pour la prospérité d'une union qui fera également vôtre félicité & celle de vos Sujets.

Que pouvoit-il nous arriver, Sire, de plus heureux que de voir associer à vôtre Empire une Prin-

Harangue
de l'Evêque
de Luçon au
Roi, en le fé-
licitant sur
son Mariage
de la part du
Clergé.

cesse que Dieu recompense aujourd'hui pour l'honneur de la vertu ; à qui le Ciel a donné la Foi la plus vive pour les veritez Evangeliques, & la fidelité la plus exacte pour remplir tous les devoirs de la Religion. Une Princesse qui, éprouvée par les différentes vicissitudes de la fortune, toujours appliquée à les mettre à profit, apporte sur le Trône un cœur dégagé des vanitez de la terre, & que l'experience aura préparé à la bonté & à la compassion : vertus si rares dans ceux qui ont toujours été heureux ?

Que toutes les Provinces de ce vaste Empire, que tous les Corps illustres de cet Etat signalent donc à l'envi les transports de leur joye & de leurs esperances.

Pour nous, par un témoignage d'un bien plus grand prix que les Trophées & que les Arcs de Triomphe, nous allons joindre les augustes noms de Louïs & de Marie dans les saints Sacrifices que nous offrirons tous les jours au Roi des Rois.

Nous lui demanderons pour vous, Sire, pour l'Etat, pour l'Eglise. la benediction qu'Abraham regardoit comme le comble de la felicité, & sans laquelle il étoit insensible à tous ses autres biens, une posterité nombreuse.

Mais ce que nous demanderons encore, Sire, avec bien plus d'instance & d'ardeur, c'est qu'il vous rende le Pere de vos peuples.

Plusieurs de vos Prédécesseurs ont porté le glorieux Titre de Conquerant, de Grand, & de Victorieux ; un seul dont la memoire sera dans une éternelle benediction, a porté celui de Pere du peuple. Il mérita de l'être en soulageant ses Sujets par une commiseration vraiment paternelle, & malgré les longues & difficiles Guerres qu'il eut à soutenir.

Que ne devons-nous pas esperer de V. M. dans des conjonctures plus favorables, & quand nous vo-

des Princes &c. Janvier 1726. 7

Yons à la tête de vos Conseils la vérité, la justice & la bonne foi ; quand nous voyons vôtre Autorité, déjà si respectable, recevoir encore un nouveau lustre des augustes mains à qui vous l'avez confiée ?

Peu de Rois, Sire, ont contracté avec Dieu d'aussi grandes obligations que V. M. Vous en avez reçu des graces infinies.

Je ne parle point de cet agrément de la nature, qui, quoique dangereux, sied pourtant si bien à la Majesté du Trône : que Dieu même sembla rechercher dans les premiers Rois qu'il donna à son peuple. Je ne parle point encore de l'avantage de commander dans un âge si jeune au plus beau Royaume de l'Univers.

Mais, Sire, n'oubliez jamais cette espece de miracle que Dieu a fait en vôtre faveur lorsqu'il a garanti vos Etats de toute Guerre intestine ou étrangere, dans l'âge foible que l'ambition, la jalousie, les prétentions attendent pour en profiter.

N'oubliez jamais que c'est dans ces tems les plus critiques que Dieu a fait davantage respecter vôtre Autorité Royale, sans autres forces que celles des Rois.

Tant de faveurs, Sire, n'ont pas épuisé les bontez de Dieu sur V. M. ; il vous reservoit dans les tresors de sa Providence une Princesse formée selon son cœur, & dont les vertus mettront le comble à vôtre félicité.

Que la posterité publie donc à jamais vôtre amour pour l'Eglise, vôtre protection pour faire observer les Loix que le St. Esprit dicte par sa bouche. Faites-la jouir, cette Eglise, de la Paix & de la tranquillité qui regnent dans vos Etats, & dont vous êtes redevable à ses prieres.

C'est à vous de la protéger, tandis qu'elle demande à Dieu les graces les plus abondantes pour V. M.

Qu'il

Qu'il vous rende le plus religieux, le plus juste & le plus pacifique; ou si l'on vous y force, le plus victorieux Prince qui ait jamais regné.

Que cheri du Ciel, & honoré sur la terre, vous voyiez comme un autre St. Louis, croître sous vos yeux une nombreuse posterité, solide appui de vôtre Empire. Et qu'enfin, vous jouissiez très-longtems de toutes les prosperitez accordées aux Princes qui ont protégé la Religion.

II. Le prix de l'Academie Françoisé qui avoit proposé pour question, *qu'est-ce que Dieu*, a été adjugé à une personne encore inconnue qui a conclu par ces vers;

Loin de rien dire de cet Etre suprême,
Gardons en l'adorant un silence profond;
C'est un Etre immense, & l'esprit s'y confond;
Pour dire ce qu'il est, il faut être lui même.

Le 13. Novembre l'Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres fit sa rentrée avec les ceremonies accoutumées; & Mr. de Bose, Secrétaire perpetuel, y présida en l'absence de l'Abbé Bignon & de l'Evêque de Langres. Le 14. l'Academie Royale des Sciences reprit aussi ses exercices; on y fit la lecture d'un discours très-élegant composé par Mr. de Fontenelles, à la louange du feu Czar Pierre Alexeowitz, & de la Czarine actuellement Regnante.

III. Le mot de l'Enigme du mois dernier est le *Sommeil*.

E N I G M E.

J'E vis dans les Forêts où je me multiplie,
Jamais je n'y fis aucun mal;
Cependant on me prend, & de suite on me lie
Comme un dangereux animal,

des Princes &c. Janvier 1726. 9

On craint si fort que je n'échape,
Que malgré les liens dont je suis garroté,
On doute que je sois assez bien arrêté.

Je fais honte à ceux que je frappe,
Comme d'un monstre affreux on menace de moi
Aux grands comme aux petits je cause de l'effroi ;

Cependant je suis sans malice,
On ne sçauroit m'en accuser ;
Mais je ne dois point m'excuser,
Je suis à craindre avec justice.

J'impose au plus hardi Soldat,
A certaine autre espèce aussi de même graine,
D'animaux malfaisans, c'est un aussi bon plat que
Ceux que cite la Fontaine.

J'ai bien encore plus d'un Emploi ;

Je suis par tout si nécessaire,

Que depuis la moindre chaumière

Jusque dans le Palais des Rois

On ne peut se passer de moi.

Je n'y rendois pourtant qu'un fort mince service
Sans un maudit bâton toujours sur moi levé

Qui me fait souffrir le supplice

Qui punit à Maroc l'Esclave retrouvé.

IV. On a gravé & on frappe actuellement à *Médaillon*
Nancy un beau Médaillon à l'honneur de S. A. R. *frapé à Nan-*
de Lorraine, à l'occasion de la construction des *cy à l'honneur*
nouveaux Ponts & des grands chemins que ce Prin-
ce a depuis peu ordonnés dans ses Etats, & qui *de S. A. R.*
certainement sont les plus magnifiques qui se voyent *de Lorraine.*
en Europe. S. A. R. y est représentée d'un côté
avec la légende ordinaire, & au revers on voit un
Char attelé de deux Chevaux, conduit par une
Femme, tenant une Croix de Lorraine de la main
droite, & de la gauche les rênes des Chevaux.
Ce Char paroît rouler le long des grands chemins.

Mercuré,

Mercure, le Dieu tutelaire des Voyageurs & des Commerçans, paroît placé à côté, & fait observer de son Caducée les magnifiques Edifices que S. A. R. a fait construire pour la commodité des peuples & la sûreté du Commerce. On lit cette Devise autour, *Viarum pervius usus.*

L'Auteur qui ne souhaite d'être connu que par ces Lettres initiales de son nom F. A. M. Chanoine Regulier de l'Ordre de *Prémontré* & Prieur de S., en promet une plus ample explication en François dès qu'il aura été rendu public. Il nous envoie en attendant la Dissertation dédicatoire suivante, qui accompagnoit les Types de ce Médaillon, lorsqu'il eut l'honneur de les présenter dernièrement à ce Prince. La voici.

HISTORIA METALLICA

A Sacerdotibus Ægyptiis excogitata,

A sapientibus Græcis excolta,

A triumphantibus Romanis expolita,

*A sæculis maximè Christianis probato apud omnes
fuit in usu.*

*Hæc majorum eventuum belli pacisve temporibus
plurima habemus monumenta scriptis certiora.*

Hæc Principum pro Patria bono præclarè gesta,

Hæc temporum & familiarum series texta

Hæc Regum liberalitas & munificentia propalata,

*Hæc Religionum diversitas & sacrificiorum instru-
menta signata.*

Nulli Roma surgebant arcus triumphales,

*Nulla ædificia operave publica Imperatorum cura
vel consulum,*

Quin obsignarentur in nummis,

Ad perpetuam rei memoriam.

des Princes &c. Janvier 1726. II



Eodem ergo nos veri studio, & Patria amore gloria
Metallica LEOPOLDI Historia consulentes
integritati,

Mirandum sanè & à sæculis mundi inauditum
opus,

Quod factum stupemus quasi in ictu oculi,
Sculpamus in silice & in are.



Plaudite cives, plaudite exteri, plaudite omnes.

LEOPOLDUS PRIMUS

Lotharingæ & Barri Dux, Rex Jerosolymarum,
In via fecit pervia,

Præbens iter rectum, planum & sacurum populo
terra,

Herculeo labore.

Quod concupierunt videre Patres, hoc vident filii,
Hujus fructu gaudebunt & nepotes,

Duces Regii, Regiæque Ducissæ providam collau-
dantes potentiam.

Confundantur verò & convertantur retrorsum

Qui hæc præteribunt nec dixerint;

Benedictio Domini super vos: benediximus vobis
in nomine Domini.... *Psalm. 128.*

A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-
ble en ESPAGNE, & en POR-
TUGAL, depuis le mois dernier.*

I. **F** Espagne. La grossesse de la Reine est certaine, & a été déclarée. L'Infant Dom Carlos a été indisposé, & l'Infante a eu quelques accès de fièvre à l'*Escorial*; mais l'un & l'autre sont entièrement rétablis. Le Roi a nommé le Duc de

Bagnos pour aller à la Cour de *Portugal* en qualité de son Ambassadeur extraordinaire ; & on attend ici de *Lisbonne* un Ministre revêtu du même caractère. Leur Commission sera de complimenter réciproquement les deux Cours sur le Mariage, dont nous fîmes mention le mois dernier, du Prince des *Asturies* avec l'Infante de *Portugal*, & du Prince de *Brezil* avec l'Infante d'*Espagne*. L'accession du Roi de *Portugal* au dernier Traité de *Vienne*, suivra vraisemblablement de près la conclusion de cette double Alliance ; & on a déjà envoyé au Duc de Riperda, Ambassadeur de S. M. à la Cour Imperiale, des instructions pour régler cette affaire, à l'arrivée d'un Ministre Portugais qui doit se rendre à *Vienne*, & qui est, dit-on, le Comte de Tarrouca. On emploie tous les moyens possibles pour engager les États d'*Italie* à accéder aussi à ce Traité ; mais on trouve quelque difficulté de la part du Grand Duc de *Toscane* & de la République de *Venise*. Le Roi de *Sardaigne* se fait, dit-on, solliciter pour la même affaire, & paroît fort irrésolu sur le parti qu'il doit prendre ; sans doute, afin de faire les conditions plus avantageuses, Monsieur vander Meer, Ambassadeur d'*Hollande*, est traité ici avec beaucoup de distinction ; & le Roi a envoyé des ordres pressans au Marquis de St. Philippe, ci-devant son Ministre à *Genes*, de passer incessamment à l'Ambassade de la *Haye*, à laquelle il a été nommé ; & cela, à ce que l'on présume, dans la vûë de détourner, s'il est possible, L. H. P. d'entrer dans l'Alliance dernièrement conlûë à *Herrenhausen* entre les Rois de *France*, de la *Grande Bretagne*, & de *Prusse*. La Cour se tenoit encore à l'*Escorial* le 15. Novembre.

II. Quoique les Troupes Espagnoles & François augmentent journellement sur les Frontieres, on continuë cependant de croire qu'il n'y aura aucune rupture entre les deux Couronnes. On a fait fondre tout récemment à *Barcelonne* 24. piéces de Canons de Campagne ; on tient prêt le grostrain d'Artillerie à *Malaga*, & on a envoyé des Commissaires dans l'*Andalousie* pour y prendre une liste exacte de tous les Chevaux dont les Habitans de cette Province peuvent se passer, sans préjudicier à la culture de leurs Terres, afin de s'en servir à remonter la Cavalerie en cas de besoin. Le Prince des *Asturies* ne pouvant conserver sa dignité de Grand Prieur de *Malthe* dans les Royaumes de *Castille* & de *Leon*, le Roi l'a conférée à l'Infant Dom *Philippe*, & a nommé Lieutenant de ce Prince pendant sa Minorité le Bailli Dom Pierre d'Avila de Gusman, actuellement Ambassadeur de la Religion en cette Cour. S. M. a aussi donné une place au Conseil de *Castille* à Dom Thomas Fernandez Monillo, Auditeur du Conseil des Ordres ; la place de Fiscal de l'Audience de *Seville*, à Dom François Roman Melendez, Auditeur de l'Audience des *Canaries* ; la Regence de l'Audience des *Asturies*, à Dom Nicolas Joseph Florez, la Regence de l'Audience de *Majorque*, à Dom Joseph André Thomas Lopez Brana ; la place de Ministre Civil de l'Audience de *Catalogne*, à Dom Jean Antoine Ballastro ; celle de Ministre Criminel de la même Audience, à Dom Jean François de la Cueva ; la Charge de Corregidor de la Ville de *Leon*, avec la Surintendance generale de ce Royaume, à Dom Garcia Ramirez d'Arellano, ci-devant Intendant de l'Armée ; le Commandement

de

de *Badajoz*, au Colonel Dom Manuel Ibanez ; & celui de *St. Sebastien*, à Dom Joseph Farando. S. M. a écrit une Lettre fort pressante au Pape pour le porter à donner satisfaction au Roi de *Portugal* au sujet de la Promotion au Cardinalat du Nonce Bichi, & Dom Felix Cornecco, chargé des affaires d'*Espagne* à *Rome*, a ordre de faire là-dessus les plus vives instances. La Capitulation que la Cour a faite pour les deux nouveaux Regimens qui se levent en *Suisse*, porte entr'autres, que les Capitaines seront obligez de les completer tous les deux ans, & que cet accord subsistera pendant l'espace de 15. ans. La plupart des Domestiques & Equipages du Comte de Konigsek, Ambassadeur de l'Empereur en cette Cour, sont arrivez ; mais S. Exc. n'est attenduë à *Madrid* qu'à la fin de Decembre, ou au commencement de Janvier.

III. La Ville de *Cadix* a fait offrir une somme considerable pour empêcher que la Chambre du Commerce ne soit transportée à *Seville* ; mais on ne veut rien changer à ce projet, dont le Marquis de la Paz est l'Auteur ; & plusieurs Familles font déjà vendre leurs biens fonds, pour aller s'établir en cette derniere Ville. On apprend que le Marquis Mari, Commandant l'Escadre Espagnole, a coulé à fond sur les Côtes d'*Afrique* deux Corsaires de *Barbarie*, & que le 22. du mois d'Octobre dernier il conduisit à *Malaga* un Corsaire de *Salé*, monté de 18. pièces de Canon & de 98. hommes d'équipage ; que le Vice-Amiral Sommersdick, Commandant l'Escadre Hollandoise, & qui croise encore actuellement à l'embouchure du Détroit, avoit reçu ordre de la Republique de sortir de ces Mers, & de retourner en *Hollande* ; ce qu'il se propose de faire pour le commencement de Decembre. On travaille à regler les Articles
d'un

des Princes &c. Janvier 1726. 15

d'un Traité de Commerce que l'on a deſſein de faire avec les *Ruſſiens*, l'Amirauté ſe trouvant fort bien des Munitions & autres Agrez que les deux Fregates de cette Nation ont transportées à *Cadix*. Ces Bâtimens ſont ſur le point de ſ'en retourner chargez de Sel, d'Huiles, de Vins & de fruits de ces Païs.

IV. Les conditions de l'Octroi accordé par le Roi au Sr. Wolters Suedois, touchant les Mines d'or & d'argent des Provinces d'*Andalouſie* & d'*Eſtramedoune*, ont été publiées à *Madrid*, avec le projet pour l'établiſſement d'une Compagnie par voye de ſouſcriptions. L'Octroi contient 18. Articles très-avantageux à cette nouvelle Compagnie, qui doit en jouïr pendant l'eſpace de 30. années. On a trouvé depuis peu pluſieurs titres & documens touchant les Mines d'argent de *Guadal-Canal*, qui font foi de leurs richesses & de leur abondance, & qui donnent là-deſſus de grands éclairciſſemens, & les ſouſcriptions ont depuis tellement pris vigueur, qu'elles furent remplies, & les livres fermés le 25. Octobre. Les Intereſſez qui ont pris 20. Actions, ſ'aſſemblerent le 26. à *Madrid*, & prirent les meſures convenables pour commencer le travail de l'ouverture des Mines, le plutôt qu'il ſera poſſible.

V. La Cour fait état de reſter à l'*Eſcurial* juſqu'à la fin de Novembre; & le 19. on y celebra avec beaucoup de magnificence, la Fête de *Sainte Elizerh*, dont la Reine porte le nom. Le Marquis de Monteleon, qui eſt rapellé de ſon Ambaſſade d'*Hollande*, ſollicite celle de *Veniſe* qui étoit remplie par le feu Marquis de Beretti Landi; & on aſſure toujours que le Cardinal Alberoni va être déclaré Protecteur de cette Couronne à *Rome*. Le Roi a honoré de la Grandéſſe le Comte d'*Altereza*; & le Comte d'*Oropeza* qui eſt revenu de

Vienne.

Vienne, a été remis en possession de tous ses Biens. La répartition des Quartiers d'hyver pour les Troupes Espagnoles sur les Frontieres de *France*, a été faite de maniere qu'on peut former en peu de jours un Corps de 20000. hommes ; & il a été rétolu dans le Conseil d'augmenter les Fortifications des Places Maritimes, les fonds nécessaires pour cela étant trouvez, sans être obligé de toulér le peuple par de nouvelles impositions. Les Etats d'*Italie*, qui s'oposoient le plus au Traité de *Vienne*, commencent, dit-on, à devenir plus traitables, particulièrement le Grand Duc de *Toscane* & le Roi de *Sardaigne*, qui commencent de revenir de leur prévention. Le Marquis de Risbourg est attendu de *Catalogne*. On aprend que les maladies ont considerablement diminué la Garnison de *Ceuta*.

VI. *Portugal. Lisbonne.* Le 22. Octobre le Roi étant entré dans sa trente-septième année, reçut à cette occasion les complimens de toute la Famille Royale, de la Noblesse, & des Ministres Etrangers. L'Academie Royale de l'Histoire s'assembla ce jour-là au Palais dans la grande Salle des Audiences ; & le Marquis de Fronteyra, qui en est Directeur, prononça un très beau discours à la louange de S. M. Plusieurs autres Academiciens firent lecture de divers Ouvrages, & rendirent compte de leus études, entr'autres le Père Dom Louis Cataneo de Lima, qui écrit en Latin l'Histoire des Evêchez de *Viscon* & de *Lamego* ; Dom Manuel d'Azevedo Suarez, Maître des Requêtes, qui compose un Traité de *Laz Cortez* ou Assemblées generales des Etats qui se sont tenuës en *Portugal* ; Dom Manuel d'Azevedo Fortez, Ingenieur Major, qui travaille à la Geographie de ce Royaume ; le P. Manuel Caetano de Souza qui a entrepris en Latin l'Histoire Ecclesiastique de *Lisbonne* ;

ne ; le Docteur Manuel Diaz de Lima qui compose les Memoires du Regne de Dom Manuel ; & le Docteur Manuel Pereira de Silva Leal qui s'est chargé des Memoires Ecclesiastiques de l'Evêché de *Guarda*. Le Roi a nommé le Comte de Tarouca, ci-devant son Ambassadeur Plenipotentiaire au Congrès de *Cambrai*, & qui est actuellement à la *Haye*, pour aller en la même qualité à la Cour de *Vienne* notifier à l'Empereur le double Mariage conclu depuis peu entre cette Cour & celle d'*Espagne*. On ne doute nullement que l'accession de S. M. Portugaise au dernier Traité de *Vienne* ne soit un des principaux Articles de sa Commission. Un Anglois nommé Louis Baden, fort habile dans la Philosophie experimentale, s'est proposé de faire ici des Leçons publiques sur la Mechanique Hydraulique, Pneumatique, Optique & Métallique, qui ont dû commencer à *Lisbonne* le 5. Novembre dans la Salle Academique de la Maison du Comte de St. Michel.

VII. Le départ de la Flotte pour le *Brezil* a été différé à cause des tems orageux qu'il fait en ce País. Le Vaisseau appartenant à la Compagnie de *Corisco*, qui s'étoit séparé de la dernière Flotte, est heureusement revenu dans ce Port ; & les Bârimens arrivez en dernier lieu de la *Baye de tous les Saints* appartenans aux Négocians d'*O. Porto* & de *Viane*, sont partis pour s'y rendre sous l'escorte d'un Vaisseau de Guerre. La liberté que le St. Siege a accordée aux Sujets de ce Royaume qui feront dorénavant traduits devant le Tribunal de l'Inquisition, de pouvoir deffendre leurs causes par Avocats & Procureurs, (voyez Novembre p. 343.) deplaît extrêmement à l'Inquisiteur General, prétendant qu'elle est contraire à son Autorité qu'il veut maintenir par toutes sortes de voyes.

Il paroît un Manifeste que les Adherans de cet Inquisiteur ont rendu public, dans lequel on garde peu de ménagement pour la Cour de *Rome*, & qui marque combien les Ministres de ce Tribunal sont jaloux de leurs prétendûes prérogatives, que la trop grande indulgence des Souverains a laissé monter à un excès qu'il n'est presque plus possible de reprimer. On apprend de *Grenade* que l'Inquisition de cette Ville y a fait deux *Auto-da-Fé*, dans lesquels près de 40. personnes de différent sexe ont été condamnées, accusées de Judaïsme, sortilege, magie, & autres crimes sur lesquels ce Tribunal a inspection. Il s'est fait à *O Porto* un orage des plus violents, mêlé de tonnerres & de grêles d'une grosseur extraordinaire.

VII. *Barbarie*. On n'a pû avoir raison, comme nous le dûmes le mois dernier, de ceux d'*Alger*, pour la restitution du Vaisseau de la Compagnie d'*Ostende* pris l'année passée par ces Corsaires, & les bons offices du Grand Seigneur qui avoit envoyé une Escadre de 4. Vaisseaux de Guerre en *Barbarie*, sur laquelle étoient embarquez deux Commissaires de l'Empereur, n'ont pû engager cette Republique à faire cette restitution qu'ils ont refusée avec insolence; encore moins de prêter l'oreille aux propositions qu'on leur faisoit de conclure un Traité pour la sûreté du Commerce. Ce projet a donc été abandonné, & c'est à Sa Hautesse à se faire faire raison de la desobéissance de ces Pirates, & du peu de respect qu'ils ont pour la Médiation. L'Escadre Turque, qui d'*Alger* s'étoit rendûe à *Tunis*, a trouvé la Regence de cette Ville plus traitable, & les Commissaires Imperiaux y ayant été parfaitement bien reçus, y ont conclu, à ce que l'on mande, une treve au nom de l'Empereur, dont voici la substance.

des Princes Ec. Janvier 1726. 19

„ Que l'Empereur donnera à la Regence de *Tunis* 20. pièces de Canon de bronze, pour servir à la défense des Fortereſſes de ce Pais, & 10. Canons de fer avec leurs affuts, & tout ce qui en dépend; que S. M. I. leur fournira auſſi une quantité d'outils & uſtencilles pour la conſtruction des Vaiſſeaux; que cette treve ſera ratifiée dans l'eſpace de 150. jours; que du jour de la ſignature il ne ſera plus permis de faire aucune priſe de part ni d'autre, & que ſi néanmoins on venoit à enlever quelque Vaiſſeau ou faire des Eſclaves, on ſera obligé de les relâcher, &c.

L'Eſcadre de Sa Hauteſſe a depuis fait voile vers *Tripoli*, pour ſolliciter cette Regence à ſuivre l'exemple de celle de *Tunis*; à quoi elle paroît, dit-on, fort diſpoſée, & on attend une heureuſe iſſue de cette Négociation.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Un Pape du génie de Benoît XIII. étoit digne des premiers ſiècles de l'Egliſe. Le Pontificat dégagé pour lors de l'embaras des affaires temporelles, ne demandoit dans ces tems heureux des Pontifes qui gouvernoient l'Egliſe, que de la piété, du zèle & de la charité, & perſonne ne peut diſconvenir que Benoît XIII. ne poſſede ces vertus à un degré éminent, & qui rendra ſa mémoire précieuſe & immortelle. Mais dans ce tems ſi reculé des Apôtres, les choſes ont bien changé. Des interêts politiques demandent d'autres ſoins;

& ce sont ces soins qui ne paroissent du tout point du goût du St. Pere, les regardant comme incompatibles avec la contemplation des choses celestes, dont il semble uniquement occupé. C'est en partie dans cette vûë qu'il a chargé le Cardinal Coscia du poids des affaires, & que l'honorant d'une confiance particuliere, il l'a rendu dépositaire de ce qui regarde les interêts du St. Siege, préférant une retraite tranquile à une vie agitée & toujours traversée par des contretens inévitables. Ce n'est pas qu'on veuille faire entendre que Benoît XIII. n'ait tous les talens nécessaires pour bien gouverner. On a vû de quelle maniere il s'y est pris au commencement de son Pontificat, & sa conduite laisse une grande idée de son génie. Pourquoi donc, demandera-t-on, s'est-il ralenti, & n'a-t-il pas poussé ses projets, tant pour la reforme des mœurs, que pour la réünion du Troupeau qu'il s'étoit proposée & qu'il avoit si fort à cœur? Il n'y a que deux choses auxquelles on puisse attribuer un changement si inopiné; ou à sa prudence qui ne lui a pas permis de franchir des obstacles qui sont devenus insurmontables, ou à l'indocilité de ceux, qui devans les premiers concourir à ses vûës, ont au contraire traversé tous ses desseins. On ne pouvoit gueres se dispenser de donner une legere idée de l'état de cette Cour avant d'entrer dans le détail des nouvelles courantes. Commençons.

Le 21. Octobre le Pape se rendit dans le Couvent des Dominicains à *Monte Mario* pour y rester en retraite jusqu'au 28., ayant déclaré qu'il ne prétendoit nullement y être inquiété, & ayant même refusé de recevoir une Requête qu'une pauvre femme vouloit lui présenter. Le Cardinal Coscia a eu seul la liberté de l'entretenir pendant ce tems-là pour lui communiquer les affaires les plus importantes;

importantes, ce que l'on regarde plutôt comme une déférence de cette Eminence, que comme une nécessité, puis que S. S. se repose absolument sur elle de ce soin. L'Ambassadeur de *Portugal*, qui se tient à *Frescati*, ayant reçu un Exprés de *Lisbonne*, avoit fait demander le 24. une Audience au Pape à *Monte Mario*, pour lui communiquer de nouvelles instructions qu'il avoit reçues de sa Cour, & lui notifier en même-tems le Mariage du Prince de *Brezil* avec l'Infante d'*Espagne*, & du Prince des *Asturies* avec l'Infante de *Portugal*; mais n'ayant pû l'obtenir, ce Ministre se rendit le 27. à *Rome*, où il eut une longue Conference avec le Cardinal Paulucci. Cette Eminence est à présent Doyen du Sacré College à la place du feu Cardinal del Giudici; & le Cardinal Pignatelli, Archevêque de *Naples*, Sous-Doyen. On assure toujours que le Cardinal Alberoni va être déclaré Protecteur d'*Espagne*, & on remarque une grande union entre le Cardinal Cinfuegos, Ministre de l'Empereur, & le Cardinal Coscia. On est ici fort refroidi à l'égard du Cardinal de Polignac, Ambassadeur de *France*, depuis le dernier Traité conclu à *Herrenhausen* entre S. M. T. C. & les Rois de la *Grande Bretagne* & de *Prusse*.

II. Il paroît en cette Ville une nouvelle Protestation du St. Pere contre la Paix conclüe entre la Cour de *Vienne* & celle d'*Espagne*. S. S. persiste toujours à refuser à Sa Maj. Imp. la Bulle de la Croisade pour le Royaume de *Naples*; & la défense qui avoit été faite aux Ecclésiastiques du Royaume de *Sicile*, de reconnoître en aucune maniere les Tribunaux de la Monarchie, n'est pas encore levée. Cependant on se flatte qu'un Ministre que l'Empereur doit envoyer incessamment ici, ajustera tous

ces differends à l'amiable. L'Envoyé du Roi de Sardaigne avoit reçu ordre de la Cour de se retirer, & le Pape en ayant été informé, lui a fait sçavoir qu'il seroit bien de rester encore quelque tems en cette Ville, & qu'on travailleroit dans une Congregation particuliere à donner satisfaction au Roi son Maître. Les Consuls & Conseils d'*Avignon* avoient député ici le Marquis de Malignac, pour faire quelques remontrances, au St. Peré au sujet du Canal que les François ont percé aux environs de cette Ville; mais S. S. ayant trouvé fort mauvais qu'on lui eut député, sans lui en avoir demandé la permission, un jeune Cavalier pour une affaire qui demandoit au moins un homme de Lettres, lui a fait dire de s'en retourner, sans lui avoir accordé Audience; & quoique les Consuls d'*Avignon* meritassent châtement pour cette imprudence, S. S. s'est contentée de leur en faire faire une reprimande, & leur a accordé quelques mois pour rentrer dans leur devoir.

III. Le 31. apres midi on chanta dans la Chapelle *Sixtine*, en presence du Sacré College, les premieres Vêpres à l'occasion de la Fête de tous les Saints, auxquelles le Pape n'assista pas; mais le lendemain premier Novembre, S. S. accompagnée de 18. Cardinaux, se rendit dans cette Chapelle, où la Messe fut celebrée par le Cardinal Paulucci. Le Pape monta ensuite sur la Loge de *Saint Pierre*, d'où il donna la Benediction à une grande foule de peuple, apres quoi S. S. retourna à *Monte Mario*, où Elle dina avec les Religieux de ce Couvent, & Elle n'assista point le soir aux Vigiles, ni au Service qui se fit le lendemain pour les Trepassez. Mr. Acquaviva est nommé à la Vicelegation d'*Avignon*, & ce Prélat se dispose à aller prendre possession de cet Emploi. Le Cardinal

nal Alberoni rend de frequentes visites pendant la nuit au Ministre du Duc de *Parme*, ce qui confirme de plus en plus que cette Eminence pourroit bien être déclaré Protecteur de la Couronne d'*Espagne*. On aprit le 2. de *Rimini* que le Pere Felix Lunetti Franciscain avoit fait abjuration dans l'Eglise Cathedrale de cette Ville des Heresies de *Molinos*, & il est attendu dans peu ici pour faire penitence dans les prisons de l'Inquisition. L'Ambassadeur de *Portugal* n'ayant pû obtenir Audience du Pape, qui est toujours à *Monte-Mario*, a chargé de ses dépêches le Cardinal Pereira qui les a communiquées à S. S. Mr. Abbati a été envoyé à *Genes* d'où il doit se rendre à *Turin*, chargé de Commissions secretes.

IV. Le Pape sortit le 3. de sa retraite de *Monte Mario*, & tint Chapelle publique le même jour au *Vatican*, où il celebra la Messe pour le repos des ames des défunts Papes, conformément à ce qui a été decreté dans le dernier Concile de *Latran*. Le 5. sur les sept heures du matin S. S. partit pour *Vignanello* accompagnée d'un seul Dominicain, & escortée des Gardes Suisses & de quelques Cavaliers, Elle dina à *Baccano*, & alla coucher à *Monte Rossi* chez le Cardinal Altieri, qui avoit tout fait preparer pour sa reception. Le lendemain S. S. arriva sur les trois heures de l'après midi à *Vignanello*, où Elle fut reçue par le Prince Ruspoli & Dom Alexandre son fils qui étoient à cheval, au bruit de plusieurs Trompettes & Timbales, & de quelques pieces d'Artillerie. Le St. Pere y trouva le Cardinal Coscia, la Duchesse de Gravina, & toute la Maison Ruspoli qui s'y étoient rendus, ayans pris les devans sur S. S. dès le 3. En arrivant, le St. Pere s'arrêta une heure dans l'Eglise des Peres Servites, & autant dans celle des Franciscains,

ciscains, pour y faire ses prieres; après quoi il entra dans le Palais qui étoit illuminé de gros flambeaux de cire blanche. Le lendemain S. S. celebra la Messe dans celle des Augustins, où une grande foule de personnes de toutes conditions s'étoit renduë des lieux circonvoisins. Le Chevalier de St. George & la Princeesse son Epouse sont revenus d'*Albano* à cause du mauvais tems, & doivent aller faire quelque sejour à *Maccarese*, où l'air est fort sain; ce lieu étant situé sur le bord de la Mer. Dom Felix Corneco Ministre d'*Espagne* a reçu ordre du Roi son Maître d'acheter toutes les Maisons contiguës au Palais de cette Couronne, & de les faire abattre, afin d'isoler ce Palais. On a reçu avis qu'il y a eu de violentes secouffes de tremblement de terre dans la *Romagne*; que les Eglises, les Maisons & la Fontaine de la grande Place de *Civita Castello*, ont été ruinées, & que plusieurs édifices ont été renversez à *Fortignano* & à *Rinella*.

V. Le Cardinal Cinfuegos a pris possession dans l'Eglise de *Ste. Marie de Constantinople* des *Sisiliens*, de la Dignité de Protecteur du Royaume de *Sicile*, vacante par la mort du Cardinal del Giudici. Le jour de la Fête de St. Charles, dont l'Empereur porte le nom, S. Em. accompagnée d'un grand nombre de Prélats & de Nobles, la celebra dans l'Eglise *del Anima*, par une Messe solemnelle, qui fut chantée par l'Evêque d'*Arragone* Dominicain, suivie d'un *Te Deum* en musique. Son Em. donna ensuite un splendide dîner, auquel furent invitez les Cardinaux Scotti, Pereira, del Giudici, & Marefoschi; les Ministres de *Portugal*, de *Venise*, de *Parme* & de *Modene*, & plusieurs autres Personnes de distinction au nombre de 70., & le soir il y eut à son Palais de grandes illuminations. Le Cardinal Pipia est revenu de son Evêché d'*Osimo* ;

des Princes &c. Janvier 1726. 25

& le Cardinal Pignatelli est arrivé de *Naples* à *Frescati*. Les Sujets qui auront, dit-on, part à la prochaine promotion de Cardinaux, sont, à ce que l'on assure, Mr. Orfini Evêque de *Melfi*, recommandé par la Cour de *Vienne*; Mr. Cibo, Mr. Vallignani Majordôme, & Mr. Fini Commandeur du *St. Esprit*, tous creatures du Cardinal Coscia.

VI. Pendant le séjour du Pape à *Vignanello*, S. S. y a fait différentes fonctions Ecclésiastiques, telles que sont celles de conférer le Chrême, de consacrer des Eglises & des Autels, de prêcher & d'accorder des Indulgences. Le 8. S. S. assista à une Procession solennelle qui se fit dans la nouvelle Eglise de ce lieu, & voulut porter sur ses épaules la chasuble de Saint Innocent qui étoit soutenue par trois Evêques. Le 9. Elle se rendit à l'Eglise de N. D. de *Vallerano*, où Elle celebra la Messe; Elle ne prit ce jour-là pour toute nourriture que quelques tasses de Thé & de Chocolat, & revint le soir à *Vignanello*. Le 10. Elle en partit, & vint coucher à *Monte Rossi*: le 11. Elle dîna à *Bracciano*, & arriva le soir en parfaite santé à *Monte Mario*, où Elle fut complimentée par le Chevalier de St. George qui l'attendoit. Le 13. le Pape revint au *Varican*; & le 14. S. S. donna Audience à ses Ministres & au Cardinal Pignatelli qui est venu ici de *Naples*, pour opter l'Evêché de *Porto*. Ce jour-là toute la Maison de *Ruspoli* & le Cardinal Coscia arrivèrent de *Vignanello* à *Viterbe*, où le Magistrat les reçut avec tous les honneurs possibles; & le 17. ils se rendirent en cette Ville. Il y a eu examen d'Evêques, ce qui annonce la tenue d'un prochain Consistoire. Les Actes du dernier Concile paroissent enfin imprimés, & on en fera part dès qu'ils seront rendus publics

publics. On y a joint le nouveau Decret touchant la Constitution *Unigenitus*, & l'Addition de *regulâ Fidei*, qui a, dit-on, été faite après coup, ce qui est presque sans exemple. Le Pape a fait venir de *Rimini* le Cardinal *Davia*, pour se servir de ses conseils, & le mettre à la tête d'une Congregation secrete, qui sera composée des Cardinaux *Tolomei*, *Petra*, *Pipia* & *Coscia*: l'on compte fort sur cette Eminence qui a beaucoup de crédit dans le Sacré College, & on espere par son moyen ramener plusieurs Cardinaux opposez aux intentions de S. S. Mr. *Massei* Nonce du Pape à la Cour de *France*, a écrit à S. S. au sujet du refus qu'on lui a fait de lui accorder le Tabouret chez la Reine, & demande là-dessus les instructions nécessaires. Le Duc de *Parme* renouvelle ses instances pour obtenir la restitution de *Castro*; mais les Cardinaux qui ont tenu à ce sujet une Congregation, ne lui sont pas favorables, & ont proposé de lui donner un équivalent en argent.

VII. On murmure ici de ce que le Pape a fait donation à la Maison *Ruspoli* des fonds, dont les revenus étoient destinés à doter de pauvres filles, à condition qu'ils seront employez à fonder des Chanoines & des Chapelains à *Vignanello*, pour y déservir la nouvelle Eglise que S. S. y consacra dernièrement, ce qui a été la principale cause de son voyage. On n'est pas non plus content de ce que S. S. a consenti au Canal que les François font ouvrir aux environs d'*Avignon*, pour la communication de la *Durance* avec le *Rhone*, malgré les remontrances des Habitans de cette Ville, qui s'en trouvent lezez. Le Pape, à la recommandation du Cardinal d'*Althan*, a conféré l'Evêché de *Laurino* dans le Royaume de *Naples*, à un Religieux *Minine*, Confesseur de Son Eminence; & le Pere

Burgos, Lecteur en Theologie dans l'Université de *Padoise*, a été nommé à l'Evêché de *Catane*, à la recommandation du Connétable Colonna. Les Cardinaux Fabroni, Olivieri, Ottonboni, Gualthieri, & autres, sont revenus de la Campagne; & le Cardinal Albani Camerlingue est revenu d'*Urbini*, devant se trouver au prochain Consistoire. Le Cardinal Sacripanti a acheté le beau Palais *Moti*. Le Cardinal Maini avoit dessein de quitter la Pourpre pour se marier; mais en ayant été dissuadé par S. S., il est entré dans le Noviciat des Jésuites, pour y faire ses exercices spirituels, & ensuite prendre les Ordres sacrez.

VIII. *Naples*. Le Cardinal Pignatelli Archevêque de cette Ville, est parti pour *Rome*, où il va prendre possession de la Dignité de Sous-Doyen du Sacré College; & le 5. Novembre les vacances étant finies, tous les Tribunaux reprirent leurs séances. Dom Lelio Caraffa Oncle du Duc de Malalona, qui avoit suivi le parti du Roi d'*Espagne* Philippe V. pendant la dernière Guerre, est revenu de *Madrid* en cette Ville, pour être remis en possession de ses Biens. Le Comte Luzzano Lieutenant Gouverneur du *Châteauneuf*, est au contraire parti pour *Vienne*. On équipe ici une seconde Tartane destinée à transporter à *Trieste* des Agretz & Munitions pour le service de l'Empereur. La recolte des Bleds & des Vins a été fort abondante cette année dans ce Royaume.

IX. *Genes*. L'élection d'un nouveau Doge n'étoit pas encore faite le 18. Novembre. On continuë toujours les scrutins; mais sans succès; les differens partis ne voulans ni ceder, ni se réunir. Les Nobles qui sont à la nomination, sont, Balbi, Durazzo, & Veneroso. Les Armateurs de *Malthe* ont repris quelques Bâtimens qui avoient été enlevés par les Corsaires d'*Alger*. Un Vaisseau de

Guerre Malthois est venu chercher en cette Ville le provenu des Commanderies situées en *Allemagne*, en *France*, & en *Italie*.

X. *Venise*. On a été fort fatigué par les pluies & les orages qui se sont fait ici & en *Terre-Ferme*. Les Dignes du *Pô*, de l'*Adigo*, & de la *Brenté* ont été percées en plusieurs endroits, ce qui avoit causé une inondation dans tous les Pais voisins de ces Rivieres, & fait perir quantité de bétail. Le 16. Novembre le tems commença à se remettre au beau, & ce jour-là tous les Bâtimens qui étoient à l'ancre en *Istrie*, entrèrent dans le Port. De ce nombre sont 14. Maritimes venans de *Corfou* & de *Zante* richement chargées. La Galere commandée par Mr. Boldu, fit voile le 17. pour le *Levant* avec une grosse somme d'argent pour les besoins de la Flotte, & il partit aussi une Tartane pour la *Dalmatie*, sous l'escorte d'une Galere. L'Agent de *Russie* fait partir de tems en tems pour *Petersbourg* des Ouvriers en soye & en laine, & il a commission d'enrôler un nombre de Familles dont les Chefs soient experimentez dans quelque Art. On est ici fort édifié de la pieté & de la charité du nouveau Patriarche Gradenigo; il visite regulierement les malades & les mourans, & fait de grandes largesses aux pauvres familles honorables. Les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi de *France* se préparent à faire leur Entrée publique en cette Ville. Le 24. on representa pour la premiere fois sur le Théâtre de *St. Cassien* l'Opera intitulé *Aleine méprisée* par Roger.

XI. *Florence*. Le Grand Duc alla au commencement de Novembre à *Cajano*: où S. A. R. restera, dit-on, jusqu'à *Noël*. On a senti en divers endroits de cet Etat des secouffes de tremblement de terre, particulièrement à *Maradi* & à *Borgo San Sepulchro*

des Princes Ec. Janvier 1726. 29

Sepulchro ; & le 7. on en sentit une en cette Ville qui dura 9. minutes. Les pluyes ont recommencé à tomber ici après quelques jours de beau tems & les eaux des Rivieres d'*Arne*, d'*Ombreno* & de *Rinzenzo* ayant rompus leurs Dignes, ont inondé les Campagnes, & fait beaucoup de ravages. Le Comte de *Watford*, Ministre du Roi de *Pologne*, est allé à *Parme*, d'où il fait état de repasser en *Saxe*. Les propositions d'emprunt qu'il avoit faites à la Cour, ont été rejettées; & S. A. R. a, dit-on, dessein de faire publier une Ordonnance, par laquelle il sera défendu à ses Sujets de prêter aucun argent au Roi & à la Republique de *Pologne*. Mr. *Lisani*, Secrétaire d'Ambassade de l'Empereur, a acheté des Chartreux un Manuscrit Grec très-ancien des Ouvrages de *Platon*, qui a été trouvé dans leur Bibliothèque. S. M. I. qui le destine pour la sienne, en a fait payer à ces Religieux 300. pistolles. On a trouvé en réparant le vieux Palais, appelé la *Prison du Bargello*, une Armoire murée toute remplie de papiers fort anciens, qu'on est occupé à déchiffrer.

XII. *Modene*. S. A. S. a été indisposée d'une fluxion. Le 7. le Prince Héritaire & la Princesse son Epouse arriverent à *Borgo-Forte*, revenans de la Cour de *Lorraine*, où ils ont fait quelque séjour; & le 8. L. A. S. se rendirent à *Reggio* dans le Duché de *Modene*, où elles font depuis quelque tems leur résidence. Les débordemens du *Pô* ont causé beaucoup de dommage dans le *Parmesan*, le *Milanez*, le *Mantouïan*, & le *Ferrarois*. On apprend de *Faenza* dans la *Romagne*, qu'un Couvent de Dominicains, 6. Eglises & 28. Maisons ont été entièrement ruinées par le dernier tremblement de terre; & qu'à *Casola*, il ne reste aucun vestige de l'Eglise & de la Maison du Curé. Les Lettres de

de *Livourne* ne parlent que des courses que font les Corsaires dans ces Mers, où les Galeres du Pape, du Grand Duc, & de la Religion de *Malthe* sont actuellement occupés à leur donner la chasse.

XIII. *Milan*. Le General Comte de Daun qui est parti de *Bruxelles*, est attendu ici, où il vient relever dans le Gouvernement General de cet Etat, le Comte de Colloredo qui se dispose à retourner à *Vienne*. Il est passé par cette Ville 12. très-beaux Chevaux isabelle, pour deux attelages de Carosse, & huit Mulets chargez de Porcelaines & autres effets précieux, dont le Roi de *Pologne* fait present au Roi de *Sardaigne*, en consideration de ce que ce Prince a donné un Regiment au Comte Rotouski, Fils naturel de S. M. Polonoise, qui est à la Cour de *Turin*. Le Marquis Dom Marc Marigone a pris possession de la Charge de Grand Chancelier de ce Duché.

XIV. *Suisse*. les Cantons Catholiques Romains comptent beaucoup sur les négociations de l'Abbé de St. Blaise, Ministre de l'Empereur, par rapport aux Conquêtes dont ils demandent la restitution, & que les Cantons Protestans ont faites sur eux pendant la dernière Guerre. Le 4. Mr. Passionei, Nonce du Pape, sortit de *Lucerne* sans prendre congé de personne, & se retira à *Aldorf*. On attribue cette retraite brusque au pouvoir que ce Canton prétend exercer sur les Ecclésiastiques de son District; ce que le Nonce veut empêcher de tout son pouvoir, en exhortant ces derniers à ne pas se soumettre à la Jurisdiction des Magistrats. Les Cantons Protestans travaillent à renouveler leur Alliance avec les *Provinces Unies*. On assure que le Comte du Luc viendra relever dans peu à *Soleure* le Marquis d'Avarey, Ambassadeur de *Fran-*

des Princes &c. Janvier 1726. 31

ce. Mr. de St. Saphorin, Ministre du Roi de la *Grande Bretagne*, est retourné à *Vienne*. Sa Commission, à ce que l'on croit, étoit de porter les Cantons Protestans à renouveler leur Alliance avec la *France*, & on regarde cette affaire comme fort avancée, & sur le point d'être conclüe.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **F**ontainebleau. La grande chasse de *St. Hubert* a eu tout le succès qu'on pouvoit desirer. Le Roi courut le Cerf avec Mr. le Duc, & en prit trois; & le Prince de Conti chassa d'un autre côté avec son Equipage consistant en 100. Chevaux & autant de Chiens. La Reine se trouva au Rendez-vous, & revint dans le Carosse du Roi, qui au retour fit la *St. Hubert* en particulier dans la Chambre de la Reine. Les mouvemens violents que S. M. s'étoit donnez à cette chasse, lui causerent le lendemain un dévoyement accompagné d'une petite fièvre. On espere que cette indisposition, qui n'a pas eu de suite, fera qu'à l'avenir Sa Majesté se moderera dans cet exercice, ayant déjà resolu, de l'avis de ses Medecins, de ne prendre ce divertissement que deux fois la semaine. Le 6. Novembre le Roi se trouva beaucoup mieux, & donna à Mr. Hop, Ambassadeur des Etats Generaux des *Provinces-Unies*, son Audience de congé, à laquelle ce Ministre fut conduit par Mr. de Saintor, Introduceur des Ambassadeurs. S. Exc. se rendit ensuite chez la Reine pour le même sujet, & avec les mêmes ceremonies.

nies. Le même jour le Baron de *Montigni*, Envoyé extraordinaire du Duc de Wirtemberg, eut aussi l'honneur de faire à S. M. des complimens de congratulation sur son Mariage de la part de S. A. S. La Princesse *Jablonowski* est rétablie de sa fluxion, & paroît ne se pas presser beaucoup d'aller rejoindre à *Chambor* le Roi Stanislas. Elle est Parente de ce Prince, & Fille du Palatin de *Russie*. On parle beaucoup ici de son Mariage avec Mr. le Duc de Bourbon qui en paroît fort épris. Le 8. le Roi prit medecine par précaution, & le 10. S. M. alla chasser dans la Forêt.

II. Les Dames du Palais de la Reine ont eu de grosses paroles entr'elles, sans que l'on en sâche le sujet. Cependant cette Princesse observe en tout une si grande égalité, qu'aucune ne peut se flater d'avoir la préférence; & il a fallu que le Roi ait employé son Autorité pour les apaiser. S. M. continuë de donner en toutes occasions des marques de sa bonté naturelle; & le Roi paroît fort attentif à contribuer à tout ce qui peut lui faire plaisir. Le 8. elle commença à prendre les bains par précaution. Le Roi a fait présent d'une Tabatiere d'or garnie de diamans, dans laquelle est son Portrait & celui de la Reine, à la Princesse Epouse du Roi Stanislas. On apprend de *Chambor*, que ce Prince rend visite à la Noblesse des environs avec beaucoup de familiarité; & on est actuellement occupé à former pour ce Prince un Regiment de Cavalerie qui portera son nom, & dont le Chevalier de *Wiltz* Capitaine dans le Regiment Royal-Rouffillon, est nommé Colonel Commandant. C'est un Gentilhomme de *Franche-Comté* d'une bonne & ancienne Maison, & qu'il honore d'une estime particuliere. Le Duc d'Epéron a eu ordre de ne point paroître à la Cour pendant six mois,

&

& s'est retiré à *Bellegarde* chez le Duc d'Antin son Pere. Mr. Naurrelle vient résider en cette Cour, en qualité d'Envoyé du Duc de *Lorraine*, à la place de Mr. de Rolinville qui est rapellé, & qui a été revêtu pendant quelques années de ce caractère.

III. Les Troupes se tiennent toujours sur la frontiere d'*Espagne*, & on y en fait journellement avancer de nouvelles. L'augmentation que le Roi fait faire de huit hommes par Compagnie d'Infanterie, & dix dans la Cavalerie, monte à près de 25. mille hommes; & on travaille à les compléter avec toute la diligence possible. La reforme a eu lieu dans tous les Corps de la Maison du Roi; mais S. M. accorde quelques pensions aux Mousquetaires qui ont été congediez; & les Gardes du Corps qui voudront entrer dans la Cavalerie, auront dix sols par jour de paye, avec le rang sur les Brigadiers, & un petit galon d'argent sur la manche, pour les distinguer. Le 10. la Reine mangea des Huitres, & but de la Bierre par-dessus, ce qui lui causa une indigestion. Le lendemain Sa Maj. ne laissa pas d'entendre la Messe à midi, après quoi Elle se remit au Lit. Le Roi ne sortit point de son Apartement, & resta tout le jour auprès d'Elle. Le 12. la Reine se trouvant réablie; le Roi alla chasser au Cerf: la Reine sortit sur les trois heures pour aller à la rencontre du Roi; mais il revint par un autre chemin. Le 13. le Roi chassa encoré dans la Forêt avec Mr. le Duc & le Prince de Conti. L'Abbé Palmerini Mantouan, & Aumônier de la Musique del'Electeur Palatin, est arrivé ici exprés pour chanter devant L. M. : il a déjà fait la repetition de deux Motets, & on lui trouve la voix fort belle. Mr. de l'Isle Geographe du Roi, est parti avec la permission de S. M., pour se rendre à *Petersbourg* auprès de la Czarine qui l'a de-

mandé au Roi. Cette Princesse lui donne dix mille livres pour son voyage, & 12. mille livres de pension. Le Roi lui conterve celle qu'il a déjà, aussi-bien que ses places à l'Observatoire & à l'Academie Royale des Sciences. On a envoyé ordre au Marquis de Cambis, qui est en chemin pour la Cour de *Turin*, de hâter son voyage, sur ce qu'on a été informé ici que l'Empereur y envoyoit un Ministre pour engager le Roi de *Sardaigne* à accéder au Traité de *Vienne*; ce que l'on voudroit bien détourner, s'il étoit possible.

IV. La Reine ne donne encore aucun indice de grossesse, ce qui cause quelque inquiétude. Le Roi a nommé Mr. de Malifolles Evêque de *Gap*, à l'Evêché de *Grenoble*; le Doyen de l'Eglise Cathedrale de *Frejus*, intime ami de l'ancien Evêque de cette Ville, à l'Evêché de *Gap*: Et l'Abbé de Fremont Agent du Clergé, à celui de *Conserans*. Le Marquis de Coigny Colonel General des Dragons &c. a eu le Gouvernement de la Ville & Principauté de *Sedan*, vacant par la mort du Marechal de Medavi: le Chevalier du Mesnil Capitaine de Cavalerie, a été gratifié d'une place d'Exempt des Gardes du Corps; & l'Abbé Brillard ci-devant Capucin, a été fait Tresorier des Aumônes de la Reine. L'Evêque de Beauvais doit venir passer quelques mois au Noviciat des Jesuites; & le Duc de St. Aignan son Frere le viendra prendre pour cet effet dans son Diocèse, avec un Carosse à six chevaux. Le Marquis de Broglio Ambassadeur de S. M. auprès du Roi de la *Grande Bretagne*, est attendu ici d'*Hannover*, pour faire raport au Roi du succès des négociations dont il a été chargé; & on a reçu differens Exprés du Duc de Richelieu Ambassadeur à *Vienne*, chargez de dépêches, qui, à ce que l'on assure, sont de la dernière importance;

tance ; mais dont on ignore le contenu. Les affaires de *Pologne* paroissent occuper sérieusement la Cour ; on voudroit les accommoder à l'amiable , & il s'est tenu diverses conférences à ce sujet. Le 15. la Reine alla en ceremonie entendre les Vêpres dans la Chapelle Royale , étant revêtuë d'un Manteau de velours noir tout parsemé de pierreries , avec une Jupe de drap d'or ; L. M. allerent ensuite à la Comédie Française , où l'on representa pour la premiere fois la piece intitulée *L'Impromptu par la folie* , qui réussit parfaitement bien. On avoit fait venir de *Paris* 22. Acteurs extraordinaires pour cette representation. La Reine a gratifié d'une pension de 1200. livres , à prendre sur sa Cassette , le Sr. Arrouët de Voltaire , celebre Poëte.

V. Le Chevalier de Bourmond , Commandant du Fort *Missouris* dans la *Loüisiane* , a amené en ce País à bord du Vaisseau le *Giron* 4. Princes Sauvages ou Chefs des Nations , qui sont accompagnez d'une jeune fille. Leurs Alteffes Iroquoises ont été presentées à la Compagnie des *Indes* , qui leur a fait distribuer des Habits magnifiques ; & le 16. le Chevalier de Bourmond , qui leur sert d'Interprète , les conduisit ici , & les presenta à L. M. qui les reçurent fort gracieusement. On leur a fait voir ce qu'il y a de remarquable dans cette Maison Royale : tous les Princes & les Seigneurs de la Cour les ont voulu voir ; & le 18. on les reconduisit à *Paris*. Le 17. l'Abbé Palmerini chanta seul un Motet pendant la Messe de L. M. , de la composition du Sr. Galdara , Maître de Musique de l'Empereur. Le 21. il y eut Concert chez la Reine , & on y chanta les plus beaux airs de l'Opera de *Proserpine*. Ce jour-là Mr. de Rolinville , Envoyé de *Lorraine* , prit son Audience de congé du Roi & de la Reine avec les ceremonies ordinaires.

res. Le Roi a disposé de l'Archevêché d'*Auch*, vacant par la mort de Messire Jacques Desmarêts, en faveur du Cardinal de Polignac qui est actuellement à la Cour de *Rome*. L'Abbé de Brisfac, Frere du Duc de ce nom, a été fait Aumônier du Roi, à la place de l'Abbé Milon, nommé à l'Evêché de *Valence*; & la Marquise de Paulmy a été mise au nombre des Dames d'Honneur de la Reine. L'Abbaye de *Pessan*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse d'*Auch*, a été donnée à l'Abbé Danes, Conseiller Clerc au Parlement & Professeur de *Sorbonne*; & celle de Notre Dame de *Xaintes*, Ordre de *St. Benoît*, à la Dame de Duras, Religieuse du Monastere de *Conflans*. Il est arrivé un Ministre de *Dannemarc*, & un autre de la Republique de *Venise*, pour complimenter L. M. sur leur Mariage. Le Baron Hop, Ambassadeur des Seigneurs Etats Generaux, est au contraire retourné en *Hollande*, & laissé ici le Secretaire Palavicini pour avoir soin des affaires de L. H. P. jusqu'à l'arrivée de Mr. Boreel qui vient le remplacer. L'Abbé de Livry a reçu ses dernieres Instructions & va en *Pologne* en qualité d'Ambassadeur de S. M.

VI. Le 28. la Cour partit de *Fontainebleau* pour retourner à *Versailles*, & L. M. arriverent le soir à *Petit-Bourg*, Maison appartenant au Duc d'Antin, qui leur fit une réception des plus magnifiques. Pendant deux jours que L. M. sejournerent dans ce Château, il y eut Apartement & jeu chez la Reine; & le Roi prit le divertissement de la chasse dans la Forêt de *Senars*. Les seules Princesses du Sang eurent l'honneur de manger à la table de L. M. qui étoit de six couverts. Il y en avoit quatre autres de 25. couverts chacune, qui furent servies, suivant l'usage, aux dépens du Roi; mais
le

le reste de la dépense a été sur le compte du Duc d'Antin. Le premier Decembre L. M. partirent de *Petit-Bourg*, & vinrent coucher à *Versailles*. Le Roi & la Reine étoient dans un même Carosse escorté par les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux-Legers, &c. & L. M. monterent au Château par le grand Escalier qui étoit illuminé, de même que la Gallerie, d'une infinité de Lustres & de Chandeliers à bras de cristal. Après que le Roi eut conduit la Reine dans son Appartement, il se rendit dans le sien où il se deshabilla, & retourna ensuite chez la Reine; avec laquelle il soupa. La Reine a trouvé ce Château beaucoup plus superbe qu'on ne lui avoit dit, & ne peut se lasser d'en admirer la grandeur & la somptuosité. On avoit préparé des Fêtes à l'occasion de son arrivée; mais ayant fait entendre qu'on lui feroit incomparablement plus de plaisir d'en épargner la dépense, ou d'en appliquer l'argent à des aumônes, elles ont été supprimées. Le 2. L. M. reçurent les complimens sur leur retour de toutes les Compagnies Superieures & du Magistrat de la Ville de *Paris*. L'après-midi Elles entendirent dans la Chapelle le premier Sermon de l'*Avent* qui fut prêché par l'Abbé de la Pause; & le soir Elles y entendirent chanter un Motet. Pendant que le Roi étoit l'après-midi dans sa Chapelle, il arriva un Exprés du Duc de Richelieu, & peu après il se tint un grand Conseil sur ses dépêches, auquel le Duc d'Orleans, qui avoit été mandé exprés de *Paris*, assista.

Le 3. toute la Famille d'Orleans vint à *Versailles* pour feliciter L. M. sur leur heureuse arrivée. La Reine témoigne toujours une extrême consideration & une estime particuliere pour la jeune Duchesse de ce nom: le Roi la gracieuse beaucoup, & lui a fait en dernier lieu present d'une Tabac-

niere d'écaïlle doublée d'or, avec son Portrait enrichi de diamans. Ce jour-là S. M. chassa dans le Bois de *St. Germain* avec la Meute du Duc de Louvigni Grammont ; & pendant ce tems là la Reine alla se promener à *Trianon*.

VII. On a envoyé des Commissaires dans les Ports de l'*Océan* & de la *Mediterrannée*, avec ordre de prendre inspection de tous les Vaisseaux de Guerre qui sont en état de servir, & d'en faire ensuite un raport à S. M. Le Prince de Kurakin, ci-devant Ambassadeur de *Russie* auprès des Etats Generaux, a reçu ses Lettres de créance pour résider en cette Cour en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de la Czarine, à la place du Prince Alexandre son Fils ; & le 4. ce Ministre eut une Audience particuliere du Roi. Ce jour-là le Roi prit le divertissement de la chasse, & la Reine accompagnée de la jeune Duchesse d'Orleans, de Mademoiselle de Clermont, & des Dames du Palais, alla visiter l'Abbaye Royale de *St. Cyr*. Le Marquis de Coigni qui a été pourvû du Gouvernement de *Sedan*, a remis au Roi une pension de 12000. livres dont il jouïssoit ; & l'Archevêché d'*Auch*, qui a été donné au Cardinal de Polignac, a été chargé d'une pension de 1500. livres en faveur de l'Abbé de Chauliac, & d'une autre de 3000. livres en faveur de Mr. Pequet Fils, Commis des affaires étrangères, & Chevalier de *St. Lazare*. Il y a encore 6000. livres d'anciennes pensions affectées sur ce Benefice, qui n'en est pas moins considerable, puisqu'il raporte 100000. livres de revenu par an. Le Roi a donné l'Abbaye de *Parc aux Dames*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de *Senlis*, à la Dame de Mornai. Mr. de Bonnier, Fils du Tresorier General des Etats de *Languedoc*, a acheté du Comte de Riom le Regiment *Dauphin*

des Princes &c. Janvier 1726. 39

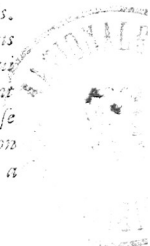
phin Dragons pour la somme de 120000. livres; outre une pension de 600. livres que se reserve ledit Comte de Riom.

VIII. Voici la suite des remontrances du Clergé de France au sujet de l'Edit du Cinquantième, dont la premiere partie se trouve dans le précédent Journal, pag. 445. & suiv.

Mais qu'y a-t-il, Sire, de plus favorable pour le Clergé, que les instructions d'un Roi que V. M. compte parmi ses Ayeux, que l'Eglise reconnoit pour un de ses plus grands Saints, & dont le nom respectable est devenu le vôtre? S. Loüis étant à l'article de la mort fit venir devant lui tous ses augustes Enfans; il tâcha dans ce dernier moment de leur imprimer le zele de la gloire de Dieu, de la justice & de la Misericorde dont il étoit rempli lui-même; & après qu'il eut exhorté le Prince qui devoit lui succeder, à avoir compassion du Peuple & à ne pas le charger d'impôts, si ce n'est dans une necessité pressante, & lorsqu'il s'agit de défendre le Royaume, il lui recommanda les Ministres des Autels par des paroles qui commencent à devenir inconnuës, mais qui rendront à jamais memorable celui de la bouche duquel elles sont sorties. Aimez, lui dit-il, tous les gens d'Eglise, & prenez garde qu'on ne les prive pas de leurs revenus, des dons & aumônes que vos Ancêtres & vos Predecesseurs leur ont laissez.

Ces dispositions, Sire, si pieuses & si justes ne sont pas éteintes par la mort de ces Saints Rois. Chaque Siecle les a vû revivre; mais pour ne pas trop attacher l'attention de V. M. à des objets qui par leur éloignement ou leur multitude pourroient vous importuner, le Clergé de votre Royaume se contente de vous représenter très-humblement, qu'on

Suite des remontrances du Clergé au Roi.



a toujours regardé, & qu'on regarde encore en France, comme une Regle fondamentale, que les Souverains ne doivent ni aliéner, ni se servir des Biens appartenans à l'Eglise, sans le consentement du Clergé.

C'est pour cela, Sire, que la Chambre Ecclesiastique des Etats Generaux tenus à Blois l'an 1577. ne fait nulle difficulté de dire : „ qu'elle n'entend „ pas, que si à l'avenir il se presentoit quelque occasion juste & legitime pour la conservation de „ l'Etat, ou même pour la defense de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & qu'après „ avoir examiné tous les moyens d'y contribuer, „ on étoit obligé de recourir aux Biens Ecclesiastiques pour en tirer du secours, on doit soutenir „ le Roi à d'autres conditions que celles-ci, savoir : „ que les Droits & Libertez de l'Eglise Gallicane „ seront maintenus & conservez en leur entier, „ & que le consentement du Clergé y interviendra „ sans fraude ni contrainte. C'est pour cela, Sire, que certe Deliberation fut ratifiée en 1579. par l'Assemblée Generale de Mantes, & en 1582. par celle qui fut tenue dans l'Abbaye de S. Germain des Prez. C'est pour cela que le Clergé, dans les Remonstrances faites le 4. Mars 1586. au Roi Henri III., ne craint pas de dire que le Pape ne pouvoit, sans son consentement, accorder aucune imposition ni levée de deniers sur les Biens Ecclesiastiques.

Remplie de ces maximes fondamentales, qui sont fondées également sur la nature & sur l'emploi des Biens de l'Eglise, l'Assemblée generale de 1650. s'éleva fortement contre un Livre intitulé: Représentation au Roi touchant le pouvoir qu'a S. M. sur les Biens temporels de l'Etat Ecclesiastique. Elle regarda cet Ouvrage comme capable d'introduire des pratiques pernicieuses semblables à celles qui armerent autrefois Henri VIII. Roi d'Angleterre
contre

des Princes &c. Janvier 1726. 41

contre S. Thomas de Cantorbéry. Elle condamna la temerité de l'Auteur qui pretendoit que le Roi pouvoit à son gré & sans le consentement du Clergé disposer des Biens de l'Eglise, & par une Censure solemnelle, qui ne donnoit aucune atteinte à l'Autorité souveraine, elle condamna ces Propositions si préjudicables aux Libertez dont le Clergé a jouï dans tous les Siecles.

Votre très-illustre Bisayeul, Sire, étoit à peine monté sur le Trône qu'il reconnut les Droits de l'Eglise de France, & il les a bien voulu maintenir jusqu'au dernier jour de sa vie. Ayant appris en 1660. qu'un de ses Ministres, poussé certainement par un zele inconsidéré, s'étoit servi de termes qui paroïssent vouloir exclure le consentement du Clergé pour la levée du Don qu'il demandoit au nom de S. M.: ce Monarque honora l'Assemblée d'une Lettre, & déclara par écrit, que le prompt & considerable Subside qu'il demandoit, ne seroit qu'une simple reconnoissance qui dependoit de la liberté de l'Assemblée. Depuis ce tems-là, Sire, de même que d'un des Siecles precedens, tous les Subsidés & levées de Deniers, accordez par le Clergé, ne se sont faits que de son consentement. Les Contracés passez, ou avec V. M. ou avec le feu Roi, les Arrêts du Conseil & les Lettres Patentes données pour les autoriser, montrent que cet usage est incontestable; & ces Actes font clairement voir que non seulement les Subsidés sont des Dons gratuits du Clergé, mais que la levée en a toujours été faite sous son Autorité & par ses propres Officiers.

Si les Ecclesiastiques, Sire, ont été compris dans la Capitation que le feu Roi, de glorieuse memoire, fut obligé de lever pour aider à subvenir aux besoins d'une Guerre si longue & si ruineuse, cette faute a été bientôt réparée. Ce Prince aussi juste
que

que puissant écouta favorablement les remontrances du Clergé, il leur fit une prompte justice, & lorsque pour maintenir Philippe V. son Petit-Fils, sur le Trône qui lui apartenoit si légitimement, il fut obligé d'imposer aux Peuples le même Subside pour la seconde fois, il prévint les desirs du Clergé, & l'en exempta bien expressement par sa Declaration.

Dans les pressans besoins des guerres les plus violentes, ce Monarque n'a jamais voulu passer les bornes qui étoient préscrites à ses desseins par les libertez annexées aux Biens Ecclesiastique. Rien ne le prouve mieux que la conduite qu'il a bien voulu tenir, lorsqu'en 1710. il se vit obligé de demander à ses Sujets le Dixième de leurs revenus. Cette imposition, à la quelle on peut dire que celle du 50. doit sa naissance, ne causa pas tant d'inquietudes au Clergé, que celles qu'il est presentement obligé de porter aux pieds de vôtre Trône.

Non, SIRE, les Biens Ecclesiastiques, non seulement n'étoient pas compris dans la Declaration pour la levée du dixième denier; mais le feu Roi se servoit des termes les plus forts, pour faire connoître combien il étoit éloigné de vouloir donner atteinte aux Libertez du Clergé de son Royaume.

- Dans le Contract que S. M. a bien voulu passer avec le Clergé en date du 13. Juillet 1711., Elle declare que tous les Biens Ecclesiastiques & ceux des Communautex tant Seculieres que Regulieres, des Fondations, Confreries & Hôpitaux n'avoient pu être compris dans la Declaration du 10. Denier. Les Lettres Patentes du 1. Septembre de la même année, données pour la confirmation de ce Contract, & la Declaration du 14. Octobre suivant s'expriment de la même maniere.

Le reste pour le mois prochain.

IX. Paris. Autant de plaintes que l'on forme

en

en ce Pais contre les arrangemens que prend le Ministère, sont regardés comme autant de crimes, parce qu'elles sont contraires aux intentions & aux ordres du Souverain, contre lesquels il n'est pas permis de murmurer; quoiqu'ils paroissent d'une difficile pratique, l'on veut dé la soumission, surtout dans une Ville où on a donné tant d'accès au luxe & à la volupré. La nuit du 6. Novembre on enleva dans leurs lits trois personnes de distinction, qui furent conduites à la Bastille; & le 11. on en arrêta au Fauxbourg *Mantmartre* plus de 80. pour avoir parlé indiscrettement des affaires du Gouvernement. Le Lieutenant General de Police est fort alerte pour reprimer la liberté que plusieurs personnes prennent de se mêler des affaires d'Etat. On a envoyé des Détachemens de Troupes dans la Province de *Berry*, pour donner la chasse à quelques bandes de voleurs qui s'y sont cantonnez. Le pain & les Marchandises les plus necessaites à la vie, sont toujours d'une cherté extraordinaire, & plus l'argent est rare, plus chacun employe toute son industrie pour en acquerir. L'*Opera* representa le 8. la Tragedie de *Teligone* qui fut parfaitement bien reçü du public. Les paroles sont de Mr. Pelegrin, & la Musique de Mr. de la Coste. On a aussi joiüé sur le Théâtre de la Comédie l'*Impromptu de la folie*, Ambigu Comique du Sr. le Grand Comédien François.

X. Le 12. l'ouverture du Parlement se fit à l'ordinaire, par une Messe celebrée dans la Chapelle de la grande Salle du Palais, par l'Abbé de Champigni, Tresorier de la *Ste. Chapelle*. Mr. de Portail, premier Président, & toutes les Chambres y assisterent; & ce jour-là la Cour des Aides reprit aussi ses Séances. Le fameux Procés qui étoit ému depuis près de 60. ans entre le Prevôt des Marchands & le Lieutenant Civil de cette Vil-

le, a été décidé dans le Conseil des Dépêches en faveur du premier, qui est maintenu dans son droit de présider au *Châtelet* avec voix délibérative, & d'avoir le pas sur le Lieutenant Civil dans les Ceremonies publiques; ce qui diminuë de près de moitié la Charge de ce dernier qui est de 500000. livres; mais malgré cette diminution, qui est considerable, cet Officier demande la permission de s'en démettre & de l'exposer en vente. Le 13. le Courier qui revenoit de *Fontainebleau*, fut assassiné en chemin, & ses Paquets enlevés. Le Carosse de *Paris* à *Abbeville* a aussi été pillé par des voleurs qui ont enlevé 7000. livres d'argent comptant. On n'entend parler à present dans toutes les Provinces que de pareilles aventures. Les Vendanges ont été par tout fort chétives, & n'ont pas produit le quart de la recolte ordinaire. On apprend de *Toulon* qu'on y a discontinué tout à coup la construction de 6. Vaisseaux de Guerre qui étoient sur les Chantiers.

XI. Il y a eu de grandes rejouïssances & des illuminations à l'Hôtel du Comte de Toulouse, à l'occasion de la naissance d'un fils, dont la Princesse son Epouse est heureusement accouchée. Le Roi & la jeune Reine Doüairiere d'*Espagne* doivent le tenir sur les fonds; & cette Princesse a dépêché un Exprés au Roi d'*Espagne* pour lui en demander la permission. Ce Prince nouveau né portera le nom de Duc de *Ponticure*; & le 22. le Cardinal de Noailles alla en ceremonie complimenter le Comte de Toulouse. On prepare l'Appartement de la Reine dans le *Vieux Louvre*, & on assure qu'au retour de *Fontainebleau*, S. M. viendra ici faire ses devotions à l'Eglise de N. D. & de Ste. Genevieve; mais *incognito*. L'Abbé de Montgon est allé à la Cour de *Madrid*, avec la permis-

permission du Roi, qui lui a fait toucher 12000. livres pour son voyage ; & le Marechal de Ville-roi qui se porte passablement bien, quoique dans un âge très-avancé, est retourné à la Terre. On parle beaucoup de Guerre & de Traitez d'Alliance; mais ce sont des bruits repandus, dit-on, par le peuple, qui se flatte toujours que les changemens rendront son sort plus heureux. Le Pere Fabre Prêtre de l'Oratoire, promet dans peu la continuation de l'Histoire Ecclésiastique de Mr. l'Abbé Fleury. On ne peut faire un présent plus agreable au public, qui souhaite ardenment de voir ce bel ouvrage achevé.

XII. L'affaire du Duc de Nevers avec le Comte de Brancas est assoupie, & Mr. le Duc d'Orleans étant allé dernièrement à *Vincennes* rendre visite à la jeune Reine Doüairiere d'*Espagne* sa Sœur, les obligea de se reconcilier, & de s'embrasser en sa presence. Le 26. ces deux Seigneurs vinrent en remercier S. A. R. au Palais Royal. Toute la Maison d'Orleans est allé à *Versailles* complimenter le Roi & la Reine sur leur heureux retour. Les Poissonnieres de cette Ville demandent la permission d'y aller rendre leurs respects à L. M., & font pour cela de grands préparatifs. Le jour que le Roi arriva à *Versailles*, le Marquis de Bellisle eut ordre de se retirer à sa Terre de *Vernon*. On regardoit comme un bon augure pour le parti de Mr. le Blanc, la permission qu'il avoit eu de venir à *Paris* pendant l'absence de la Cour ; mais il n'y a pas d'apparence que ni l'un ni l'autre puisse se relever. Le 26. on fit au Parlement les Harangues ordinaires pour l'ouverture des Audiences; & Mr. Gilbert des Voisins prononça à cette occasion un Discours très-éloquent. Mr. le premier Président parla ensuite avec beaucoup de dignité ; & le 28. on fit les

Mercu-

Mercuriales à huis clos, Mr. l'Avocat General portant la parole, à la place du Procureur General qui étoit indisposé. Le Sr. Lally Negociant Anglois, qui s'étoit retiré en France avec des effets considerables qu'il a emportés a divers particuliers de Londres, fut arrêté le 27. a la requisition du Chevalier Lambert, & conduit au Fort l'Evêque. Un Gentilhomme Anglois a fait a Passy près de cette Ville, l'épreuve d'une pompe aspirante par le feu, qui a été inventée en Angleterre, pour tirer l'eau des Mines sans interruption. C'est un simple tuyau qui trempe dans l'eau, auquel est adapté à l'angle droit un cylindre de cuivre d'une certaine capacité, qu'on entoure de charbons, & qu'on a soin d'entretenir dans une certaine chaleur. Le Sr. Sully, autre Anglois, démontra le 29. en présence d'une nombreuse Assemblée, l'utilité d'une nouvelle machine pour la suspension des Pendules dans les Navires, & pour empêcher qu'elles ne se dérangent par les plus violents roulis. Le 27. les Comédiens François & Italiens donnerent la Comédie gratis à l'occasion du Mariage du Roi. La Cour avoit permis de jeter un Pont de bois sur la Seine vis-à-vis le Cours-la-Reine; mais sur les representations des Magistrats, on y en va, dit-on, construire un de pierre. On recommence à parler de la grossesse de la Reine.

XIII. La Cour est plus mécontente que jamais de la conduite du Clergé, & de la maniere dont l'Assemblée s'est séparée: c'est dit-on, l'Archevêque de Rouen qui a averti Mr. le Duc de tout ce qui se passoit. Le Comte de Morville Secrétaire d'Etat avoit écrit à l'Archevêque de Toulouse Président, que l'intention du Roi étoit qu'on envoyât à la Cour la minute de la Lettre de l'Assemblée à S. M., dont nous fîmes mention le mois dernier, & qu'elle

ne fût point inserée sur les Registres : Mr. le Duc avoit aussi fait défenses d'en laisser courir des copies ; mais S. A. S. a été mal obéie. Il s'en est répandu quelques-unes, dans lesquelles on voit que les Prélats prennent un ton fort haut sur le silence qui leur a été imposé : ils prétendent que l'Herésie s'en prévaudra ; la Foi est dans un peril éminent ; & ils paroissent résolus de fermer aux Loups l'entrée du Bercail de Jesus-Christ, (ce sont leurs termes) en n'accordant aucun Benefice qu'à ceux qui dans leurs examens donneront des assurances précises de leur soumission à la Bulle *Unigenitus*. Ils finissent par ces paroles ; *C'est de nous, Sire, que vous devez apprendre quels sont les services que l'Eglise exige de votre reconnoissance envers Dieu ; Instruisez-vous donc, ô vous qui jugez la Terre ; écoutez & entendez, vous qui portez le Sceptre. Les Ministres de nôtre Dieu sont autant obligés à vous instruire, qu'à vous d'obéir. La Foi est le plus ferme apui de votre Trône. La bonté en est le plus bel ornement. Ce sont là, Sire ; les principaux caractères de votre Regne. Parce que vous êtes plein de Religion, appuyez les décisions que l'Eglise adopte par son suffrage. Parce que vous êtes plein de bonté, épargnez-nous les larmes que le danger où est la Religion nous fait verser. &c.* Cette Lettre est du 27. Octobre.

Les Evêques qui étoient restés ici les derniers, ont reçu ordre de se retirer dans leurs Dioceses ; & le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, s'étant rendu dernièrement dans le Couvent des grands Augustins, y fit appeller les Agens du Clergé, & les ayant obligé de représenter le Registre, il en raya de sa propre main les délibérations prises au sujet du Cinquantième ; le rapport de l'Evêque d'Angers, tout ce qui avoit été inscrit depuis le 19. que le Clergé avoit pris son Audience de congé du Roi,

Roi, & particulièrement la Lettre écrite à S. M.; & ce Ministre mit en marge que c'étoit par ordre exprés du Roi qu'il l'avoit fait. On assure que les Prelats ont écrit une Lettre au Pape, pour le prier de représenter au Roi que la levée du Cinquantième est directement contraire a leurs Immunités. On parle aussi d'indiquer pour le mois de Mai prochain une nouvelle Assmblée du Clergé. Il paroît une Apologie des Chartreux qui se sont retirez en *Hollande*, & qui fait beaucoup d'impression sur les esprits; cependant le zèle de ceux qui ont occasionné leur retraite, n'en est pas ralenti; & 4. Religieux de la *Trape* viennent tout récemment de quitter leur Maison, & se sont retirez à *Utrecht*; de même que quelques Religieux de la Maison d'*Orval*, Abbaye de Bernardins située dans le Pais de *Luxembourg*, où le Demon de la division a aussi trouvé le moyen de penetrer, malgré la vie penitente & austere que menent ces saints Solitaires.

XIV. *Finances*. On a augmenté de plusieurs Commis le Bureau pour la perception du Cinquantième, qui commencera le premier Janvier 1726., & c'est le Sr. Mesner qui aura la Direction generale de cette Recette. Le Roi a envoyé de nouveaux ordres à tous les Parlemens du Royaume qui n'ont pas enregistré cet Edit, de le faire avant la fin de l'année; formalité qui paroît peu necessaire, puisque la levée doit s'en faire, & qu'on a établi pour cela des Bureaux particuliers dans toutes les Provinces. Les Taxes pour le *Foyeux avènement*, & la *Ceinture de la Reine*, se distribuent. Le Contrôleur General avoit demandé six millions à la seul Ville de *Lyon* pour son contingent; mais sur les remontrances du Maréchal de Villeroy qui
en

des Princes &c. Janvier 1726. 49

en est Gouverneur, on s'est contenté d'un million 600000. livres. Le Bureau de Correspondance generale pour faciliter aux particuliers la Recette de leurs rentes, gages, augmentations de gages, pensions, &c. est établi; à la tête duquel est le Sr. Brehamel & Compagnie, en vertu d'un Arrêt du Conseil, & du Privilege à eux accordé pour 20. ans, au mois de Juin dernier. Ceux qui voudront s'y adresser, mettront sur la suscription de leurs Lettres, à Mrs. de la Correspondance generale, Rue neuve St. Eustache à Paris.

Voici les Arrêts qui ont été récemment publiez.

Un Arrêt du Conseil du 23. Octobre, portant prorogation pendant un an de la permission accordée aux Négocians François qui commercent dans les Isles de l'Amerique, de faire venir des Pais étrangers des Lards, Beurres, Suifs, Chandelles, & Saumons salez, sans payer aucuns Droits.

Une Ordonnance du 2. pour la division & l'étendue des Départemens & Quartiers des Classes de l'Intendance de la Marine de Toulon.

Un Arrêt qui supprime la Lettre circulaire de l'Evêque de Montpellier adressée aux Evêques de France.

Autre portant suppression de la signature des Billets attachez aux pièces de Mouffelines & de Cotton blanc de la Compagnie des Indes.

Autre du 5. Decembre, qui indique au premier Janvier 1726. une diminution de dix sols par Ecus sur les especes qui ont actuellement cours; & une autre de pareille somme de dix sols au premier Fevrier suivant; & sur les autres especes d'or & d'argent à proportion; de sorte que pour lors l'Ecu sera réduit à 3. livres, & le Louis d'or à 12. livres.

On s'ennuyoit, sans doute en ce Païs, d'avoir laissé écouler un si long espace de tems sans toucher aux Espèces, & par une révolution admirable nous sommes à la veille de voir le même Ecu qui valoit 12. livres réduit à trois. Cet Arrêt, après tout ce que l'on a promis par les précédens, est tout-à-fait remarquable.

XV. Voici les remontrances faites au Roi par le Parlement de Metz au sujet du Cinquantième; en attendant celles du Parlement de Roïen qui sont trop longues pour le Journal de ce mois ci, & que nous réservons pour le mois suivant.

S I R E.

Votre Parlement de Metz a executé avec une parfaite soumission les Ordres de V. M. pour l'Enregistrement de la Déclaration du mois de Quin dernier, concernant la levée au Cinquantième denier. Après avoir satisfait, SIRE, à l'obéissance que Nous devons à V. M., nous la supplions très-humblement de nous permettre de lui représenter, avec le plus profond respect, nos très-humbles Remontrances au sujet de cette même Déclaration, suivant l'usage établi par une sage disposition des Rois vos Prédecesseurs, qui ont voulu mettre entr'eux & leurs Sujets, des Compagnies dont la voix, toujours véritable, & desintéressée, puisse parvenir jusqu'aux oreilles du Souverain.

Ce n'est point en effet, SIRE, nôtre intérêt personnel qui nous fait agir. Nous ne sommes que l'instrument qui sert à porter aux pieds de V. M. les vœux de son Peuple. C'est donc, SIRE, uniquement dans la vûë de Nous acquitter de nôtre devoir,

des Princes &c. Janvier 1726. 51

devoir, que Nous lui représentons avec toute la soumission, que l'exécution de cette Déclaration paroit si difficile, qu'ils ne croient pas trop dire, en lui marquant qu'elle est même impossible, par les incidens qui naîtront sans fin, entre les Habitans du Plat-Pays & les Préposés au Recouvrement, dont les fraix absorbent une partie du produit, qui, par conséquent ne fourniroient pas des Sommes considerables à V. M.

Vos Peuples encore épuisés par les charges immenses qu'ils ont portées, pendant ces grandes Guerres, que le feu Roi votre Bisayeul de glorieuse memoire a soutenues, n'ont pas encore eu le tems de se rétablir, pendant une Paix, qui n'a pas été sans agitations & sans troubles, sur les Fonds des Biens, & leur administration la plus particuliere, & la plus intime à chaque famille. Ces considerations, SIRE, quelques fortes qu'elles doivent être sur l'esprit d'un Prince aussi magnanime que l'est V. M. puisqu'elles sont fondées sur l'impuissance de Vos Sujets, ne font en quelque maniere, que Nous conduire à deux reflexions encore plus importantes, dont l'une concerne le dedans, & l'autre le dehors de Votre Royaume.

La premiere, SIRE, est l'attention de conserver dans le cœur des Peuples l'affection & la confiance qui sont le plus ferme appui des Couronnes: Dans les besoins pressans de l'Etat ils sentent assez la necessité de sacrifier tout pour le soutenir: mais dans la plus profonde Paix, ils sont allarmés de voir employer les moyens extrêmes, qui paroïtroient devoir être réservés pour des necessitez plus évidemment pressantes. L'autre consideration regarde la réputation de la France chez les Etrangers: Car encore qu'il soit à présumer du sage Gouvernement de

*V*otre Majesté, qu'Elle entretiendra la Paix chez nos Voisins, autant que la Dignité de sa Couronne, & de la justice le lui permettront, il seroit à craindre que la connoissance des derniers efforts qu'Elle paroîtroit être obligée de faire en tems de Paix, ne donnât lieu de dire, & peut-être de croire, qu'Elle ne seroit pas en état de soutenir une Guerre, & que cette opinion n'augmentât l'audace de ceux qui voudroient troubler la tranquillité de ce Royaume & de l'Europe.

Nous ne cessons, SIRE, d'adresser nos vœux au Ciel pour la santé & une longue vie de V. M., remplie de prospérités, & particulièrement à ce qu'il plaise à Dieu de benir, pour le bien de la France & de toute la Chrétienté, son Mariage d'une nombreuse Lignée. Nous sommes avec le plus profond respect & le zèle le plus pur, SIRE, &c.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. La grossesse de l'Imperatrice se confirme, & on ne peut annoncer une nouvelle plus agréable & plus intéressante. Le trente-un Octobre l'Empereur fit assembler en sa présence le Conseil d'Etat; l'après midi S. M. accompagnée des Chevaliers de la *Toison d'or*, assista dans la Chapelle du Palais aux premières Vêpres de la Fête de *Tous les Saints*, qui en est une des principales de l'Ordre; & le lendemain, premier Novembre, S. M. entendit la grande Messe célébrée pontificalement par le Nonce du Pape.

Le

Le 4. on celebra la Fête de *St. Charles* dont l'Empereur porte le nom, & jamais la Cour n'avoit paru si brillante, si superbe & si nombreuse. Le soir on representa au Palais devant L. M. le nouvel *Opera* intitulé *Venceslas Roi de Pologne*; après quoi l'Imperatrice Doüairiere soupa avec L. M. R. On a communiqué au Duc de Riparda, Ambassadeur d'*Espagne* une liste des Seigneurs Espagnols qui ont suivi le parti de l'Empereur, & dont les Biens ont été confisquez, pour que ce Ministre employe en leur faveur les bons offices. Le Prince Joseph-Frederic-Clement de *Modene* a reçu du Duc son Pere une remise de 100000. Loüis d'or, pour achever son Mariage avec la Princesse Berezzini. Le Conseil Aulique a pris une derniere resolution sur l'affaire d'*Ost-Frise*; mais on en ignore le contenu.

II. On ne doute plus de l'Alliance conclüë entre la Cour Imperiale & celle de *Russie*, & le principal succès en est, dit-on, dû aux soins du Prince de *Beveren*. On a envoyé ordre au Comte de *Wratislaw*, Ambassadeur de S. M. à *Varsovie*, de faire regler sans délai l'affaire des Limites entre la *Silésie* & la *Pologne*. La Cour a aussi fait sçavoir au Cardinal Cinfuegos, qu'il ne devoit plus répondre aux propositions que la Cour de *Rome* pourroit lui faire touchant les prétentions du Pape sur les Domaines de l'Empereur en *Italie*; & on est occupé à dresser les instructions du nouvel Ambassadeur qu'on y doit envoyer, pour declarer au Pape les dernieres resolutions de l'Empereur touchant les entreprises de S. S., & en même tems ce qui peut avoir été réglé par le Traité de *Vienne* en faveur de l'Infant d'*Espagne* Dom Carlos, par rapport aux Etats de *Parme* & de *Plaisance*.

III. L'Entrée publique du Duc de Richelieu, Ambassadeur de France, ayant été fixée au 7., les Ministres de l'Empereur, les Conseillers d'Etat, & les Chevaliers de la *Toison d'or* envoyèrent leurs Carosses à six Chevaux, avec leurs Gentilshommes, Officiers & gens de livrée à *Land-Strafs*, Maison de plaisance hors la Ville, que S. Exc. avoit choisie pour cette Ceremonie. Après la colation qui y fut servie avec tout le goût, la propreté & l'abondance possible; le Comte de Brandeis, qui exerce par provision la Charge de Maréchal de la Cour, s'y rendit sur les 3. heures de l'après-midi; & la marche commença dans l'ordre suivant. I. Un Fourrier de l'Empereur à cheval. II. Les Carosses des Chevaliers de la *Toison d'or*, des Conseillers d'Etat, & Ministres Imperiaux, au nombre de 62. précédés & suivis de deux autres Fourriers aussi à cheval. III. Le premier Carosse de l'Empereur dans lequel étoit le Secretaire d'Ambassade, & à ses côtez un Ecuyer de S. M. I. IV. Les Estafiers du Comte de Brandeis. V. Six Coureurs de l'Ambassadeur en camisoles de velours cramoisi galonnées d'argent, avec une raye de velours pourpre au milieu, le galon ayant de chaque côté une frange aussi d'argent; ils avoient sur la tête une Toque de velours de la même couleur, dont le devant étoit orné des Armes de S. Exc. en broderie. VI. Les Estafiers de S. Exc. au nombre de 40., marchoient deux à deux en habits d'écarlatte, avec des galons très-riches pourpre, argent, & couleur de feu, la veste de même galonnée d'argent, & des plumes rouges & blanches au chapeau. VII. Le second Carosse de l'Empereur, dans lequel étoit le Duc de Richelieu, Ambassadeur de Louis XV. Roi de France; & sur le devant

Entrée publique du Duc de Richelieu Ambassadeur de France à Vienne.

devant le Comte de Brandeis. Ce Carosse étoit précédé de 12. Heyduques en habits semblables à ceux des Estafiers, suivi de deux Fourriers de la Cour à cheval. VIII. Douze Pages de S. Exc. en habits de velours cramoisi, garnis de points d'Espagne d'argent, avec un ruban d'argent sur l'épaule, & des vestes de drap d'argent. Ils étoient précédés du premier Ecuyer de S. Exc., & suivis du Sous-Ecuyer, tous deux superbement montés, ayans derrière eux deux Palefreniers à cheval avec les valizes de S. Exc. de velours cramoisi galonné d'argent. IX. Douze Chevaux de main de S. Exc. menez chacun par deux Palefreniers, & dont les Caparaçons de velours cramoisi, aux Armes de S. Exc étoient d'un goût, d'une richesse & d'une magnificence extraordinaire. Ils étoient suivis du Maître des Ecuries à cheval. X. Le premier Carosse de parade de S. Exc. garni de velours cramoisi. En dedans & en dehors, orné de galons & de franges d'or, & tiré par 6. Chevaux bais très richement harnachés, ayans des Aigrettes rouges & or sur la tête. XI. Quelques autres Carosses aussi à 6. Chevaux, dans lesquels étoient les Gentilshommes du Nonce, & de l'Archevêque de cette Ville. XII. Le second Carosse de parade, non moins superbe que le premier, tiré par six Chevaux gris d'étourneau, dans lequel étoient les principaux Officiers de S. Exc. XIII. Le troisième Carosse de parade d'un goût & d'une richesse qui ne cedeoit en rien aux deux autres, aussi à 6. Chevaux, dans lequel étoient les Gentilshommes de Mr. l'Ambassadeur. XIV. Le quatrième Carosse de parade à 6. Chevaux, ornés de Couvertures de velours jaune garni d'argent. Ce Carosse qui est tout orné d'argent en dedans & en dehors, a fait l'admiration

ration d'un chacun, par sa construction qui est aussi singulier^e que bien entendu^e. XV. Le cinquième & dernier Carosse de parade, qui est occupé, & d'un goût exquis aussi bien que les précédens.

Ce magnifique Cortège entra par la Porte d'*Italie*, & se rendit à l'Hôtel de S. Exc. Aucune Entrée n'a égalé celle-ci en magnificence, non pas même celle du Duc de Ripperda, Ambassadeur d'*Espagne*. On y voyoit 70. Carosses attelés de six Chevaux chacun: la magnificence, le bon goût & l'éclat qui s'y faisoient remarquer, surprenoient autant par la variété que par la richesse: aussi compte-on que la dépense qu'a faite S. Exc. pour cette seule entrée monte à près de 400000. livres.

Le lendemain sur les onze heures & demie, le même Cortège se rendit au Palais Imperial, où S. Exc. eut sa première Audience publique de l'Empereur, étant conduit par le Comte de Sastago, un des plus anciens Chambellans de la Clef d'or. L'Empereur étoit sur son Trône accompagné de la principale Noblesse & des Ministres; & l'Ambassadeur parut dans un habit très-richement brodé, avec un manteau de point d'*Espagne* d'or, & une plume blanche sur le chapeau. Après cette Audience S. Exc. fut conduite à celle de l'Impératrice, & ensuite à celle de l'Impératrice Doiiairiere.

Le Duc de Ripperda, Ambassadeur d'*Espagne*, avoit pris dès le 6. son Audience de congé de L. M. I. ce qui a terminé le différend survenu entre ces deux Ministres pour la préséance. Le 7. de grand matin S. Exc. partit pour retourner à la Cour de *Madrid* par celle de *Parme*; & le Baron de Ripper-

Riperda son Fils, a pris depuis son départ le caractère de Ministre Plenipotentiaire de S. M. Catholique. Le 14. le Comte de Raburin revint ici de la Cour de *Berlin* ; on dit toujours que S. Exc. sera envoyée à *Petersbourg* en qualité d'Ambassadeur de S. M. ; & le Comte Golotkin est attendu ici avec le même caractère. Le Comte Massarega Espagnol au service de l'Empereur, est parti pour aller vendre ses Terres en *Espagne*, & revenir ensuite ici avec toute sa Famille.

IV. On continuë les levées pour recruter les Regimens tant de Cavalerie que d'Infanterie, & on compte que les Troupes de l'Empereur, telles qu'elles sont actuellement sur pied, montent à plus de 170000. hommes. Les affaires d'*Italie* & de *Pologne* sont celles dont on s'occupe le plus presentement ici, & on tient là-dessus de frequentes Conferences en presence de l'Empereur. On regarde comme concluë l'Alliance défensive & offensive qui se négocie entre cette Cour & celle de *Russie*; & le Duc de Riperda s'est, dit-on, rendu à *Florence*, pour détourner le Grand Duc d'entrer dans l'Alliance concluë à *Herrenhausen*, à quoi S. A. R. paroît disposée. L'Empereur a fait sçavoir au Baron de Riperda, Ministre d'*Espagne*, qu'il devoit ceder le pas au Duc de Richelieu, Ambassadeur de *France*; ce dernier assiste à present à toutes les Ceremonies d'éclat; & Mr. Cornato, Ambassadeur de *Venise*, se dispose a faire ici dans peu son Entrée publique. Le Comte de Windtgratz, Président du Conseil Aulique, a été fait Conseiller Privé des Conferences; le Commandement de *Fograsch* en *Transilvanie*, vacant par la mort du Colonel de Mosbourg, a été conféré à Mr. Heyden, Baron de Darf, Sergent Major de *Cassovie*, & son Poste a été donné à Mr. Eyrard

de Zettlen. Le Comte de Sinzendorf est parti pour aller à *Ratisbonne* en qualité de Commissaire du Royaume de *Bohème* ; & le Comte de Furstemberg doit le suivre dans peu, revêtu du caractère de principal Commissaire de l'Empereur à la Diète de l'*Empire*. Le bruit se repand que l'Abbé de *Fulde* va relever à *Rome* le Cardinal Cinfuegos, & que ce dernier passera à la Cour de *Portugal*. Le 14. L. M. allerent à *Closter-Neubourg* à deux lieus de cette Ville, où Elles celebrerent la Fête de *St. Leopold* Protecteur d'*Hongrie*, & le soir Elles revinrent au Palais. On assure que lorsque le Duc de *Riperda* prit son Audience de congé de l'Empereur, S. M. lui fit un present de 50000. *Rifdals*.

V. Le 19. Fête de *Ste. Elizabeth*, dont l'Impératrice Regnante porte le nom, S. M. reçut à cette occasion les complimens de toute la Cour ; & il y eut le soir dans la Salle d'*Espagne* une très-belle Cantate, intitulée, *Funon apaisée*. Le Comte Etienne de *Kinski* doit aller remplir l'Ambassade de *France* : le Comte de *Staremberg* va remplacer à *Berlin* le Comte de *Rabutin*, qui passe à l'Ambassade de *Russie* ; & le Baron de *Benterieder* sera, dit-on, envoyé à *Londres*. On se donne de grands mouvemens auprès des Couronnes du *Nord*, pour les détourner d'accéder au Traité d'*Herrenhausen* ; & on vient d'apprendre que la Cour de *Turin* a accepté formellement celui de *Vienne* : le Roi d'*Espagne* ayant consenti que le Roi de *Sardaigne* possede ce Royaume en toute Souveraineté, & de la maniere qu'il a possédé le Royaume de *Sicile*, en vertu du Traité d'*Utrecht*. Le 22. l'Empereur tint Conseil d'Etat ; & le 26. l'ouverture de la Diète des Etats de la *Basse Autriche*, se fit ici avec les formalitez accoutumées. S. M. Imp. s'y étant rendu

des Princes &c. Janvier 1726. 59

duë en ceremonie , le Comte de Sinzendorf son Grand Chancelier leur fit la proposition par un très-beau Discours, auquel le Marechal de la Province repondit en termes fort respectueux. Le 29. l'Empereur revêtu du Grand Manteau de l'Ordre de la Toison d'Or, précédé des Chevaliers, & accompagné du Nonce & de l'Ambassadeur de France, alla entendre dans l'Eglise des Augustins, les premieres Vêpres de la Fête de St. André Patron de l'Ordre; & le 30. elle fut celebrée à la Cour avec beaucoup de magnificence. Une partie des Bagages du Comte de Colloredo, qui a été rapellé du Gouvernement General du Milanéz, sont arrivés ici; & le Secretaire du Comte de TaroUCA, Ambassadeur de Portugal, s'y est aussi rendu de la Haye, afin de disposer toutes choses pour la reception de S. Ex., qui est attenduë en cette Cour. Le Welt-Marechal Baron de Zumjungen vient remplacer le Marechal Comte de Wehlen dans le Generalat des Armes dans les Pais-Bas; & le General Wallis va commander en sa place en Sicile. L'Empereur a donné le Gouvernement de *Philisbourg* au Prince Dottingen, & celui de *Brissach* au General Braun. Le Ministre de Russie fait augmenter ses équipages, pour prendre au nouvel an le caractere d'Envoyé Extraordinaire de la Czarine. Le Roi de Portugal a accordé à la Compagnie d'*Ostende*, la liberté du Commerce dans les *Indes Orientales* & dans le *Brezil*; ce qui cause de l'ombrage à quelques Puissances Maritimes.

VI. *Hannover.* Le Roi revint de *Gohr* le 22. après y avoir fait un sejour de quelques semaines; & il est certain que S. M. retournera en *Angleterre* vers le 15. Decembre, pour se trouver à l'ouverture du Parlement. On est toujours fort attentif à ce qui se passe en *Pologne*, & à la situation des affaires

affaires dans ce Royaume , qui ne paroissent du tout point en train d'accordement. Le Baron de Courtance Ministre du Roi de Sardaigne , est retourné à *Turin* ; & le Marquis de Pozzo Bueno Ambassadeur d'Espagne , va à la Cour du Landgrave de Hesse Cassel , & de là à celle de Prusse , exécuter quelques commissions : après quoi il retournera à *Londres* par les *Païs-Bas* & *Paris*.

VII. *Berlin*. La Reine a reçu les complimens de toute la Cour sur sa grossesse ; & le Roi qui étoit revenu à *Berlin* , retourna au commencement de Decembre à *Pofidam*. Le Comte Trufches est sur son départ pour la Cour de France , où il va en qualité d'Envoyé de S. M. ; & le Baron de Bulow va à *Stockholm* , revêtu du même caractère. Le Roi a ordonné la levée d'un nouveau Regiment de Dragons , qui fera , dit-on , composé de 4000. hommes.

VIII. *Bonn*. Le 21. sur les dix heures du soir , l'Electeur de *Cologne* revint ici de la Cour de France par *Bruxelles* , avec l'Evêque de *Ratisbonne* , & le 22. L. A. S. furent suivies du Prince Electoral de *Baviere* , & du Prince Ferdinand leurs Freres , qui étoient allé faire un tour en *Hollande*. Le 26. ces deux derniers Princes partirent pour retourner à *Munich* , au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie des Ramparts. S. A. S. E. de *Cologne* fait état d'aller passer l'Hiver à *Munster*. La Cour Palatine est actuellement à *Manheim* , où elle restera jusqu'au Printems.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & dans le Pais du NORD depuis le mois dernier.

I. **V** *Arsovie.* Le Roi qui est allé à *Czernichow*, en est de retour, & les conférences secrètes ont recommencé. La Diète de *Grodno* est remise au Printems prochain, & les Senateurs & Generaux absens, que le Roi avoit fait inviter par des Lettres circulaires, de venir assister aux délibérations, refusent toujours de comparoitre, tant que Mr. Finck Ministre du Roi de la *Grande Bretagne*, ne se fera pas retiré de la Cour & du Royaume; ce qui accroche l'accommodement dont on avoit crû entrevoir les aparences. Les Ministres des Puissances interessées menacent de se retirer, si on ne leur donne dans peu une reponse positive; & celui de l'Empereur continuë ses négociations, pour faire accepter la Médiation de S. M.; mais tout cela n'ébranle pas les Grands qui persistent dans leurs résolutions; les zelés se trouvant en beaucoup plus grand nombre que les pacifiques. Le 14. Novembre il se tint une grande Conférence, à laquelle le Roi n'assista pas, à cause d'une indisposition? & le même jour on expédia des Lettres circulaires aux Senateurs absens, pour les inviter à un grand Conseil qui doit se tenir ici le 15. Janvier prochain: mais loin qu'ils s'empressent de se rendre en cette Ville, la plûpart de ceux qui s'y trouvent, se retirent journellement, ce qui déplaît fort au Roi. Ainsi nulle aparence de voir encore si-tôt la tranquillité rétablie dans ce Royaume.

II. *Suede*. La Diette generale des Etats du Royaume est convoquée pour le 28. Janvier prochain ; (vieux stile) & les Lettres circulaires ont été envoyées dans toutes les Provinces & les Villes. La France fait tout son possible pour engager cette Couronne à accéder au dernier Traité d'*Herrenhausen*, mais on doute qu'elle puisse y réussir ; non plus qu'à la Cour de *Dannemarck*, qu'elle fait vivement solliciter pour cela. Le Baron de Freytach Ministre de l'Empereur qui est actuellement à *Copenhague*, est attendu ici ; & on se flatte que ses negociations auront un heureux succès, par les dispositions où se trouvent à present les Couronnes du Nord, de se réunir, & de ne point separer leurs intérêts.

III. *Petersbourg*. L'Alliance de la Cour de *Russie* avec celle de *Vienne*, est une chose dont on ne doute plus ; mais les articles qui sont, dit-on, de la dernière importance, doivent être tenus secrets jusqu'après la ratification. Les levées de Troupes de Terre & de Mer se continuent avec beaucoup de chaleur, & doivent être complettes pour le Printems prochain. Le fils aîné du Comte Godolfskin Grand Chancelier, est nommé à l'Ambassade de *Vienne* ; & le Comte de Rabutin est attendu ici de la Cour Imperiale, pour mettre la dernière main au Traité qui se negocie. La Duchesse d'Holstein est enceinte de trois mois. On croit que la Cour fera un voyage à *Moscow*, dès qu'il sera tombé suffisamment des neiges pour aller en Traîneaux ; & qu'il aura gelé. La Czarine continué de faire l'admiration de la Cour & de ses Sujets, par l'étendue de son génie, sa pénétration dans les affaires, sa bonté, son goût pour les beaux Arts, & la maniere dont elle gouverne les vastes Etats que le feu Czar son Auguste Epoux
lui

des Princes Ec. Janvier 1726. 63
lui a confié. C'est, dit on, une Princeſſe accomplie, & très-digne du Trône où la fortune l'a placée.

A R T I C L E VII.

Qui contient ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ANGLETERRE, & aux PAIS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le 10. Novembre le Prince de Galles étant entré dans ſa quarante-troisième année, S. A. R. reçut au Palais de *Leyceſter* les complimens de la Nobleſſe. L'après-midi on tira le Canon de la *Tour & du Parc*, & le ſoir on tira un magnifique feu d'artifice devant ce Palais, qui étoit tout illuminé, de même que ceux de *St. James & Witheal*. Le pardon accordé par le Roi au Lord George Murrai, Frere du Duc d'Athol, qui s'étoit engagé dans la dernière rebellion, a paſſé les Sceaux, & le Vicomte de Bollingbrock, qui a été ſi longtems abſent du Royaume pour la même affaire, eſt revenu en ce Pais, ayant obtenu ſa grace de S. M. Le 15. le Conſeil qui ſ'aſſembla au *Cokpitt*, prorogea le Parlement juſqu'au 27. Decembre. Ce jour-là on celebra l'anniverſaire de la deſcente du Roi Guillaume en *Angleterre*; & le 16. on ſolemnifa la découverte de la conſpiration des poudres à la maniere accoutumée. Les Seigneurs de l'Amirauté ayant reçu un Exprès de *Gohr*, ont donné les ordres neceſſaires pour le départ des Yachts qui doivent aller en *Hollande* recevoir le Roi & le ramener en *Angleterre*. L'Eſcadre de 5. Vailleaux de Guerre qui doit ſervir d'eſcorte

d'escorte à S. M. les attend à *Buy de Nore* ; & le 27. les Officiers de la Maison de ce Prince partirent pour s'aller embarquer à *Greenwich*. Le Roi est attendu de ses Etats d'*Allemagne* pour le mois de Decembre, S. M. ayant resolu de se trouver à l'ouverture du Parlement. Le 3. Decembre on lança à l'eau à *Wolwich* deux nouveaux Vaisseaux de Guerre nommez le *Grafion* & l'*Assistance*, l'un de 70. & l'autre de 50. pièces de Canon ; & on compte que la Flotte de S. M. est actuellement composée de 200. Vaisseaux de Guerre ; ce qui paroîtroit incomprehensible, si on ne connoissoit la puissance & la richesse de ces Royaumes.

II. *Bruxelles*. Voici la Relation de l'entrée qui fut faite à *Bruxelles* le 9. Octobre dernier, à la Serenissime Princesse Royale *Marie-Elizabeth*, lorsqu'elle vint prendre possession du Gouvernement General des *Pais-Bas Autrichiens*. Elle ne put trouver place dans le Journal précédent, & nous la restituons ici comme une pièce digne de la curiosité des Lecteurs.

LE Prince Eugene de Savoye ayant fait demission du Gouvernement General des Pais-Bas, Sa Maj. Imperiale & Catholique le fit Vicair General de toute l'Italie le 28. Novembre 1724., & declara le 11. Decembre suivant la Serenissime Archiduchesse Marie Elisabeth sa Sœur Gouvernante des Pais-Bas.

Sa Majesté y envoya le Felt-Marechal Comte de Daun, Prince de Thiano, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Gouverneur de Vienne, &c. afin de regler les affaires du Pais & de faire les dispositions necessaires pour la venuë de la Serenissime Archiduchesse. Son Excellence arriva le 15. Fevrier 1725. à Bruxelles, où elle fut reçue avec

avec beaucoup de distinction par le Magistrat en corps & les Bourgeois, qui étoient sous les armes, aux acclamations des peuples.

Entretens Sa Majesté Imperiale forma la Maison de ladite Serenissime Archiduchesse, & nomma la Comtesse d'Ulefeld pour sa Grand-Maitresse, le Comte Don Julio Visconti-Borromée pour son Grand Maître, le Prince de Rubempré & d'Eversberg, grand Veneur du Brabant, pour son grand Ecuyer, &c. & ordonna de faire tous les préparatifs, afin qu'elle pût partir commodément vers les Pais-Bas.

Les routes étant réglées, cette Princesse partit de Vienne le 4. Septembre à quatre heures après-midi, après avoir embrassé avec toute la tendresse possible l'Auguste Famille Imperiale, & avoir reçu les complimens des Ministres & de toute la Noblesse, & Elle arriva à six heures & demie à Stockerau, éloigné de deux Postes de ladite Ville. Elle y fut reçue & complimentée par le Comte de Harrach, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or & Marechal de la Basse-Autriche à la tête des Députez de cette Province, qui lui souhaiterent un heureux voyage, & eurent l'honneur de lui baiser la main.

Le lendemain Sa Majesté Imperiale & Catholique se rendit à cinq heures du matin à Stockerau pour la feliciter encore une fois sur son voyage, & la vit partir vers les Pais-Bas. Elle fut reçue sur les routes par où Elle passa avec toutes les marques d'honneur dues à sa haute naissance, principalement à Prague où elle arriva le 10. , à Nurremberg le 19. , à Francfort le 25. Septembre, à Cologne le 1. Octobre, & à Maestricht le 3. après avoir mis 35. jours dans son voyage depuis Vienne jusqu'à Bruxelles.

Son Excellence le Comte de Daun ayant appris qu'elle approchoit de nos frontieres, envoya à sa rencontre le Comte Ferdinand de Daun son fils pour la complimenter en son nom, & fit partir le 2. Octobre un Detachement de Cavalerie du Regiment de Westerlo vers les limites du Brabant au delà de Tirlemont pour servir d'escorte à Son Altesse dans le reste de son voyage, & un detachement d'Infanterie pour servir de garde à son logement à Tirlemont.

Les Etats de la Province de Brabant s'étant assemblez, firent une Deputation de leur Corps, qui partit de Bruxelles le 3. Octobre pour aller sur les frontieres la recevoir & la complimenter. Elle fut composée de quatre Ecclesiastiques: savoir de

Mgr. Pierre Joseph Francken-Sierstorff Evêque d'Anvers.

Mr. Pierre Paradanus Abbé de Vlierbeeck, Ordre de St. Benoit.

Mr. Jaques Hache Abbé de Villers, Ordre de Cîteaux.

Mr. Augustin van Eeckhout Abbé de Grimbergh, Ordre de Premontré.

De quatre Deputez de l'Etat Noble, qui sont:

Le Duc d'Arschot-d'Arenberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, grand Bailli du Hainau, &c.

Le Prince de Rubempré & d'Eversberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, grand Veneur du Brabant, grand Ecuyer de la Serenissime Archiduchesse, &c.

Monsieur le Baron de Spangen, Deputé ordinaire de l'Etat.

Monsieur le Baron de Kiefegem, Deputé ordinaire de l'Etat.

Et des Bourguemaitres des trois Chefs Villes pour le tiers Etat, savoir,

Monsieur Pierre de Herkenrode , Bourguemaître de Louvain ,

Monsieur Charles Vanden Berghe ; Comte de Limminghe , Membre de l'Etat Noble , Bourguemaître de Bruxelles.

Monsieur Pascal-Jean-Augustin Vanden Cruyce ; Bourguemaître d'Anvers , assistés de Monsieur Guillaume Vanden Broeck , Conseiller-Pensionnaire & Greffier des Etats de cette Province.

Son Altesse Serenissime arriva à Tirlemont le 4. Octobre , où S. Ex. le Comte de Daup étoit arrivé le même jour de Bruxelles pour la complimenter , S. A. S. y fut reçuë avec tous les honneurs possibles ; la Bourgeoisie étoit sous les armes tant à son entrée qu'à sa sortie.

Le Magistrat la reçut en corps à la Porte de Tongres , & lui presenta à genoux les Clefs de la Ville dans un bassin d'argent. Ceux du Magistrat & cinquante Bourgeois portans chacun des flambeaux allumés de cire blanche l'accompagnèrent jusqu'à l'Hôtel de Ville , où Elle logea. Toutes les cloches des Eglises sonnerent , les maisons des ruës par où Elle passa étoient joliment ornées , & le soir on fit des feux de joye & des illuminations par toute la Ville.

Le lendemain matin le Magistrat lui presenta le Vin d'honneur orné & tiré sur un char , & on lui fit à son départ les mêmes honneurs qu'on avoit faits à son entrée.

Elle arriva à Louvain le 5. Octobre , & trouva à quelque distance de la Ville les quatre Sermens des Bourgeois rangez en haye avec leurs Drapeaux deployez ; Elle y fut reçuë au bruit du Canon & au son de la grosse Cloche & de celles des Eglises & Couvents.

Le Magistrat en corps eut l'honneur de la complimen-

plimenter & de lui presenter à genoux les Clefs de la Ville dans un bassin d'argent. Soixante Bourgeois revêtus de robes noires porteroient chacun un flambeau allumé & la conduisirent à l'Abbaye de Ste. Gertrude, où on lui avoit préparé son logement. Toutes les maisons des rues par où Elle passa étoient très-bien ornées, ainsi que les Colleges; mais principalement la Maison de Ville qui étoit magnifique.

Mr. Stoupy, Tresoncier de Liege, President du grand College & Recteur magnifique, à la tête de l'Université de Louvain en corps, la complimenta en Latin sur son heureuse arrivée. Ils étoient tous en Robes de ceremonie, & lui rendirent les honneurs dûs à sa naissance; & le soir il y eut des feux de joye & des illuminations par toute la Ville.

Le lendemain le Magistrat lui presenta le Vin d'honneur sur un char très-bien orné, precedé d'une belle Cavalcade. A son départ la Bourgeoisie se mit derechef sous les armes, & les soixante Bourgeois avec les quatre Compagnies du Serment convoierent ladite Archiduchesse jusques à la Porte de Bruxelles, où S. A. S. arriva le 9. Octobre.

La Compagnie des Carabiniers & un Escadron du Regiment Imperial de Cuirassiers du Prince Don Emanuel de Portugal se trouverent sur le grand chemin de Louvain avec les Trompettes & Timbales pour y attendre S. A. S., & se mirent à la tête de la marche.

Dés que S. A. S. fut arrivée sur la hauteur à la Barriere, on fit la premiere decharge de toute l'Artillerie des Ramparts de la Ville.

Les dix Compagnies Bourgeoises de la Ville de Bruxelles, avec leurs Capitaines, étoient rangées en double haye le long de la Chaussée hors de

des Princes &c. Janvier 1726. 69

la Porte de Louvain , & tint une decharge, dès que S. A. S. étoit passée.

La Noble Garde des Archers, & la Garde Royale des Hallebardiers, tous habillez de neuf leurs Chefs à la tête, qui se trouverent hors de ladite Porte, se rangerent d'abord autour de son Carosse, & l'accompagnèrent jusqu'à la Cour en la maniere accoutumée.

Au dessus de la premiere Porte, on avoit placé des Trompettes & Timbales, & autres instrumens de musique.

Entre les deux Portes, le Magistrat se trouva en corps dans une Loge tendue de drap rouge, où Mr. de Wilde, Pensionnaire de la Ville, harangua S. A. S. sur son heureuse arrivée, & Mr. le Comte de Limminghe Bourguemaître lui presenta les Clefs de la Ville dans un bassin d'argent.

La seconde Porte étoit magnifiquement ornée de verdure en forme d'Arc triomphal, avec le Cronographe & les Vers suivans:

SERENISSIMÆ ARCHIDUCIS FAUSTUS INGRESSUS.

*Ingrederere, ô Soboles Leopoldo digna Parente,
Digna Soror Carolo: Belgi tutela, salusque
Ingrederere: hos tangis longum sperata penates
Ex voto patria: sit felix numine dextro
Hic tuus ingressus, multisque hanc auget urbem
Fortuna, Cœlique bonis! tu protege tantum
Virgineoque sinu Patrona Augusta tuere,
Quos offert devota tibi Bruxella clientes.*

Son Altesse étoit dans un Carosse magnifique attelé de six Chevaux, précédé de tous les grands Seigneurs à cheval, & entouré de vingt hommes de chaque Compagnie du Serment, faisant le nombre de cent, tous en Robes de ceremonie,

ayant chacun un flambeau allumé de cire blanche ; & marchans des deux côtés du Caroffe.

Ils étoient precedez par les Doyens des Corps de Métiers, faisant aussi le nombre de cent, portans pareillement des flambeaux allumés, & on sonna d'abord toutes les Cloches de la Ville.

On voyoit sur la Place de Louvain un Arc de Triomphe, où étoit représenté Sa Majesté Imperiale & Catholique qui donne le Gouvernement des Pais Bas à Son Altesse Serenissime sa Sœur ; on y lisoit le Cronographe & les Vers suivans.

MARIA-ELISABETHA-LUCIA.
A CAROLO SEXTO CÆSARE
BELGIO AUSTRIACO PRÆFECTA.

*Accipe Belgarum regimen, Germana, fideles
Imperii populos experieere tuis.
¶ Soror, Austriacoque Patres imitare regendo ;
Te moderante, Leo Belgicus Agnus erit.*

Devant le Portail de l'Eglise Collegiale de St. Michel & de Ste. Gudule, le Chapitre y avoit dressé un Arc de Triomphe, surmonté des quatre Vertus Cardinales, sçavoir : la *Prudence*, la *Justice*, la *Force*, & la *Temperance* ; & on y voyoit les Cronographes suivans :

ELISABETHÆ AUSTRIACÆ
PRUDENTER, JUSTE, FORTITER, TEMPERATE?
BELGAS GUBERNANTI.

Et plus-bas :

RELIGIOSISSIMÆ PRINCIPĪ
ECCLESIA COLLEGIATA BRUXELLENSIS.

La Renommée qui étoit au sommet de cet Arc de Triomphe, prononçoit ces paroles :

Simul

des Princes &c. Janvier 1726. 71

Simul omnes possidet una.

Elle possède toutes ces Vertus.

Devant la Porte de l'Eglise sous les Armes de l'Empereur on lisoit, HIC IMPERAT : sous celles de l'Archiduchesse, ILLA GUBERNAT.

Imperat hic Carolus Belgis , Isabella gubernat :

Hoc dudum Cleri plurima vota petunt.

Son Altesse Serenissime étant venuë devant le Portail , descendit du Carosse & entra dans l'Eglise pour rendre graces a Dieu de son heureuse arrivée. Elle y fut reçue par le Chapitre en corps, & Mr. Jean-Benoit-Joseph de Scoeckart de Tirimont, qui en est Doyen , lui presenta la Sainte Croix, qu'Elle baisa agenouillée sur un Prie-Dieu couvert d'un tapis de velours cramoisi garni de galons d'or.

Cela étant fait , le Doyen la complimenta au nom du Chapitre , & Elle fut conduite processionnellement & au bruit des Trompettes & Timbales au Chœur de ladite Eglise, où Elle adora le St. Sacrement des Miracles qui y étoit exposé ; Elle fut placée sous un Dais, & le Chœur étoit rendu de belles tapisseries, & toute l'Eglise illuminée.

On chanta ensuite le *Te Deum* , qui fut entonné par le Doyen, & continué par la musique de la Cour, & lui donna la Benediction du St. Sacrement. On fit en même-tems la seconde salve de toute l'Artillerie des Ramparts de la Ville , & l'Archiduchesse fut reconduite à la Porte de l'Eglise de la même maniere, qu'elle y avoit été reçue.

Étant remontée en Carosse, elle poursuivit sa marche avec son cortège par la rue dite de *Stormstraet* ou de Passant, & par celle des Dominicains. Ces Peres avoient embelli les deux côtez de la façade de leur Eglise, au-dessus de la Porte

on

on voyoit un Aigle avec les Armes de S. A. S. au dessous desquelles on lisoit ce double Cronographe :

ECCĒ RESURREXIT SANE' FORTISSIMA JUDITH,
EX STIRPE AUSTRIACA, LYMPHA SALUTIS ADEST.

Il y avoit plusieurs autres inscriptions & embellissemens sur le reste de leur Couvent.

Plus bas que la Chapelle de St. Eloi on avoit dressé un Arc triomphal representant sous un Dais la Serenissime Archiduchesse, devant laquelle la Ville de Bruxelles & les sept familles Patriciennes se mettent à genoux. On voyoit au sommet St. Michel Patron de la Ville, & au dessous le Cronographe suivant.

MAGNO BRUXELLAS CUSTODE TURE.

Pour conduire d'ici à la ruë des Frippiers, & pour botner la vûë de la ruë de l'Evêque, par où Son Altesse Serenissime ne passa pas, on y avoit fait plusieurs Arcades.

Les Fontaines des trois Déeses près de l'Eglise de St. Nicolas, étoient magnifiquement ornées; on avoit fait les trois Distiques suivans pour les y placer.

SUR JUNON.

*Juno præst opibus: major junone Virago,
Ditabit Belgas Elisabetha suos.*

SUR PALLAS.

*Doctrinam florere tuis modo Belgica terris,
Artesque aspicias. Altera Pallas adest.*

SUR VENUS.

*Huc secum Comites castos adducit amores
Virgo Gubernatrix. Cede proterva Venus.*

des Princes Ec. Janvier 1726. 73

A l'entrée du grand Marché a la rue au beurre, il y avoit un Arc de Triomphe représentant la Justice intepide & incorruptible au milieu des pre-fens & des menaces, faisant allusion aux Vertus de Son Altesse Serenissime, avec ces mots aux deux côtez :

Nec Blanditiis Nec Minis.

Ni par Carelles Ni par Menaces.

On lisoit au dessus du Tableau :

THEMIDI BELGICÆ, FORTI, INTERRITÆ, INTEGRÆ,
INEXPUGNABILI.

Au dessous :

AUGUSTA NOBIS PRÆFECTA
INDUET PRO TORACE JUSTITIAM. *Sap. 5.*

Son Altesse Serenissime traversa la grande Place, qui étoit magnifiquement ornée, & les galeries de la Maison de Ville étoient tendues de drap rouge. Le Portrait de Sa Majesté Imperiale & Catholique étoit exposé sous un riche Dais de Velours cramoisi au dessus de la Porte de la Maison de Ville, & plus-bas celui de la Serenissime Archiduchesse, avec cette Inscription :

CAROLO SEXTO FRATRI, NOVÆQUE BELGII
GUBERNATRICI,
MARIÆ-ELISABETHÆ-LUCIÆ SORORI,
SENATUS POPULUSQUE BRUXELLENSIS.

A l'opposite de l'Hôtel de Ville, on avoit placé au pié de la Maison du Roi, une Déesse qui preside aux Fontaines, avec ce Cronographe :

EXILIT HAC MELIUS PRÆSIDE, FONTIS AQUA.

Les Cinq Compagnies du Serment étoient rangées sous les armes sur la grande Place sous les

ordres du Bourguemaitre des Nations, & firent une belle decharge de leur mousqueterie dès que S. A. S. fut passée avec toute sa suite. Les Trompettes & Timbales, qui étoient sur les galeries de la Maison de Ville sonnerent continuellement & firent une belle harmonie.

S. A. S. poursuivit sa marche vers le Marché aux Herbes, où la Fontaine étoit proprement ornée, & sur laquelle on avoit projeté de représenter la Déesse CERES, au milieu des Fruits & des Legumes, avec les Vers suivans :

Solis ut aspectu, mitique rigata liquore

Latis ridet agris, luxuriatque Ceres :

Sic tu cum nostris, ceu Sidus amabile, terris

Virgo ades, uberibus Belgica ridet agris.

Elle poursuivit sa marche par la rue de la Madeleine, au haut de laquelle, avant de monter la montagne de la rue de la Cour, on voyoit un Arc de Triomphe, représentant nôtre Auguste Empereur victorieux & triomphant, avec ces deux Vers ;

Ut struit Augustus Dextrâ Victrice trophaum,

Sic tu Virgineâ plantabis Pacis olivam.

Une grande partie de la Garnison étoit rangée sous les armes devant la Cour, & dès que la Serenissime Archiduchesse y fut entrée, on fit une troisième decharge de toute l'Artillerie de nos Remparts.

Toutes les Dames qui étoient magnifiquement habillées, s'étoient rendues à la Cour, & eurent l'honneur de saluer S. A. S. qui soupa en public le jour de son arrivée.

Le soir la Cour & toutes les Maisons des Ministres furent illuminées de flambeaux de cire blanche ; & il y eut des illuminations par toute la Ville, avec d'autres démonstrations de joye publiques.

Les Maisons par où S. A. S. passa étoient magnifiquement parées de Verdures, Tableaux, Emblèmes, Devifes, Infcriptions & autres embelliffemens; & un chacun s'étoit efforcé à les embellir à l'envi l'un de l'autre, pour montrer le respect & la joie qu'ils ont pour la venue de cette Auguste & Sereniffime Princeffe.

III. On commença le 11. Novembre des prieres publiques dans toutes les Eglifes de cette Ville pour demander à Dieu fon affiftance en faveur de la Sereniffime Princeffe Royale dans l'administration du Gouvernement de ces Provinces. Le 10. S. A. S. fit donner le divertiffement d'une grande partie de chaffe à l'Electeur de *Cologne* & à l'Evêque de *Ratisbonne* fon Frere dans la Forêt de *Soignes*, & les fit enfuite splendidement traiter à diner dans la Maison de *Bois-Fort* par le Prince de Rubempré fon Grand Ecuyer. Le lendemain ces Princes allerent voir la belle Ville d'*Anvers*, & le foir ils revinrent en cette Ville. Il est arrivé ici un Envoyé du Duc de *Lorraine* pour feliciter S. A. S. fur fa prise de poffeffion du Gouvernement. Le 19. le Marquis Visconti, premier Ministre, affifta pour la premiere fois au Conseil Privé. Le Comte de Lanoy a été fait Gentilhomme de la Chambre, & Grand Maître des Cuifines de l'Archiducheffe.

IV. On celebra le 19. à la Cour avec beaucoup de magnificence la Fête de *Ste. Elisabeth*, dont l'Imperatrice porte le nom. Le *Te Deum* fut chanté en Musique le matin au bruit des décharges de toute l'Artillerie; le foir il y eut Comédie & Bal, auquel affifterent les deux Princes de *Baviere*; & le 21. L. A. S. partirent pour fe rendre à *Bonn*, très-fatisfaites des honneurs qu'on leur a rendus ici. Le 22. le Comte de Daun prit fon Audience

Audience de congé de la Serenissime Princesse Royale, & partit le 25. avec la Comtesse son Eponse pour se rendre a *Milan*, où il va relever le Comte de Colloredo dans le Gouvernement General de ce Duché. Depuis son départ, c'est le Comte de Wehlen nouvellement revenu de la Cour de *Vienne*, qui exerce par *interim* le Generalat des Troupes en ce País. Les trois Doyens bannis, qui n'étoient pas compris dans la dernière Amnistie, ont obtenu leur pardon, & sont revenus ici. L'Empereur a nommé le Welt Maréchal Zumjungen, qui commande les Troupes Imperiales en *Sicile*, Capitaine des Armes dans ces País, à la place du Comte de Daun; le Marquis de St. Philippe, nommé par le Roi d'*Espagne* à l'Ambassade d'*Hollande*, est attendu ici de *Genes*; & ce Ministre restera quelque tems en cette Ville avant de passer à la *Haye*, pour regler avec les Commissaires Imperiaux les affaires dont étoit chargé le feu Marquis de Beretti-Landi. Les Comtes de Mastaing, d'Alberg & de Pair, ont été declarez Chambellans de la Serenissime Archiduchesse.

V. *Hollande*. Le 14. Novembre les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se rassemblerent pour la première fois depuis leur dernier ajournement. Le Prince Electoral de *Baviere* & le Prince Ferdinand son Frere, ont fait un voyage dans ces Provinces, & après y avoir vû ce qu'il y a de plus remarquable, ces Princes s'en sont retournez à *Munich* par *Bonn*. Le Prince de Kurakin, Ambassadeur de *Russie*, a pris son Audience de congé de L. H. P. par un Memoire, étant actuellement à la Cour de *France*; & S. Exc. leur ayant fait communiquer ses Lettres de rapel, a reçu le present ordinaire, consistant en une Médaille avec la chaine d'or de la valeur de 6000. florins. Le Marquis de Montelcon,

des Princes &c. Janvier 1726. 77

teleon, Ambassadeur d'Espagne est aussi rapellé, & à reçu le même present. Il est encore arrivé dans les Ports d'Hollande 5. Vaisseaux richement chargez revenans de *Batavia*. Le 23. les Etats d'Hollande & de *Westfrise* se separerent jusqu'au 12. Decembre; & le 28. Mrs. du Conseil d'Etat s'étans-tendus dans l'Assemblée de L. H. P., y délivrerent le nouvel état de Guerre pour l'année 1726. Mrs. Hop sont revenus, l'un de *Hannover*, & l'autre de la Cour de *France*. Le 4. Decembre il arriva à *Gorée* six Yachts & 4. Vaisseaux de Guerre Anglois, commandez par l'Amiral Norris, pour recevoir sur leur bord le Roi de la *Grande Bretagne*, & le reconduire en *Angleterre*. S.M. est attenduë d'*Hannover* vers le 15. Decembre; & Mr. Finck, son Ministre en cette Cour a déjà demandé à L. H. P. les escortes necessaires.

A R T I C L E V I I I.

Qui contient les Naissances, Mariages, & Morts des Princes, & autres Personnes illustres pendant les mois d'Octobre & de Novembre.

I. **N** *Aissances.* La Princesse della Scala accoucha à *Naples* d'une fille au commencement d'Octobre.

Le 3. Novembre la Comtesse Epouse du Wele Ma.échal Comte de Flemming, de l'illustre Maison de Radziwill, accoucha d'un Fils à *Warsovie*.

Le 16. la Comtesse de Thoulouse accoucha d'un Prince à *Paris*, qui portera le nom de Duc de *Ponthieure*.

La Princesse de Robec, Dame d'Honneur de la jeune

jeune Reine Douairiere d'Espagne, est accouchée d'un Fils dans la même Ville. ●

Le 24. sur les trois heures du matin, la Princesse Epouse du Prince Hereditaire de *Sultzbach*, Fille de l'Electeur Palatin, accoucha d'un Prince à *Manheym*.

La Duchesse de Richmond est accouchée à *Londres* d'une Fille ; & la Duchesse de Montague d'un Fils.

II. *Mariages*. Le 2. Octobre le Comte de *Kofenski*, Chambellan de l'Empereur, épousa à *Vienne* la Comtesse de *Funffkirchen*, Dame d'Honneur de l'Imperatrice.

Le Duc de *St. Blas Sicilien*, a épousé à *St. Ildefonse* Dona *Isabella Piscatori*, Dame d'Honneur de la Reine d'Espagne.

Le Comte *Joseph Breuner* a épousé à *Vienne* la Comtesse de *Salm*, Dame de Cour de l'Imperatrice Douairiere.

III. *Morts*. Mr. *Gentilotti*, Evêque de *Trente*, est mort à *Rome*.

Le Duc *Salviati*, Capitaine des Cuirassiers de la Garde du Grand Duc, est mort à *Florence*.

Le 12. Octobre mourut à *Rome* le Cardinal *del Giudici*, Doyen du Sacré College, dans la septante-neuvième année de son âge, & la trente-cinquième de son Cardinalat. Il avoit été fait Cardinal par le Pape *Alexandre VIII.*, & étoit Protecteur des affaires de *Sicile*, lorsqu'il en fut nommé Viceroi par *interim* au mois de Decemb. 1701. Après avoir été Grand Inquisiteur d'Espagne pendant plusieurs années, il fut nommé Gouverneur du feu Prince des *Asturies*, mort Roi d'Espagne, & en fit les fonctions jusqu'en Juillet 1716., que cette Charge fut donnée au Duc de *Popoli*. Il étoit de la Maison des Ducs de *Giovenazzo* de *Naples*.

des Princes &c. Janvier 1726. 79

Le 23. mourut à *Bruxelles* le Marquis de Beretti-Lapdi, Chevalier de l'Ordre Militaire de *St. Jacques*, &c. Ambassadeur du Roi d'*Espagne* auprès de la Republique de *Venise*, en dernier lieu son Plenipotentiaire au Congrès de *Cambrai*, & chargé des affaires de S. M. Cath. dans les *Pais-Bas*.

Mr. de Chaulnes, Evêque de *Grenoble*, est mort dans son Diocèse.

Mr. de Verthamont, Evêque de *Conserans*, a payé le même tribut à la nature.

Le Lord Withworth, Baron de *Galowai* en *Irlande*, qui a été employé à plusieurs Ambassades sous les deux derniers Regnes, est mort à *Londres*.

Jacques Eleonor Rouxel de Medavi de Grancey, Marechal de *France*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de *Sedan* &c. mourut subitement le 6. Novembre à *Paris* âgé de 70. ans.

Mr. Printz Grand Marechal de la Cour du Roi de Prusse est mort à *Berlin* d'une attaque d'apoplexie.

Dona Maria Claudia Guarini, née Comtesse d'Althan, est morte à *Vienne*.

Mr. de Cahimo Gouverneur de *Damme*, est mort subitement à *Gand*.

Le 20. le Landgrave Guillaume de Hesse-Rhenfeld mourut à *Schwalbach* âgé de 80. ans.

Le Marquis Marchietti Envoyé du Duc de *Parme* auprès du Roi de la Grande Bretagne, est mort à *Hannover*.

Le 27. Messire Jacques des Marêts Archevêque d'Auch, Abbé de Landais &c. mourut à *Paris* âgé de 72. ans.

L'Abbé Scarlati Ministre de l'Electeur de Baviere à *Rome*, y est mort.

La Duchesse Douairiere d'Holstein Ploen, de
Illustre

§0 *La Clef du Cabinet*

illustre Maison de Merode, mourut le 14. dans son Château de Roi près de Langres, où elle faisoit sa résidence.

La Comtesse Henckl Dame d'Honneur de l'Impératrice, est morte à Vienne à la fleur de son âge.

Le fameux Dominique, qui jouïoit devant le Roi de France le Rôle d'Arlequin à la Comédie Italienne, également celebre par ses talens pour le Theatre, que par son goût exquis pour les Sciences & la Litterature, est mort subitement à Fontainebleau.

F I N:

T A B L E
D E S A R T I C L E S

Du mois de Janvier 1726.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	page	3
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>		11
ARTICLE III. <i>Italie.</i>		19
ARTICLE IV. <i>France</i>		31
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>		52
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>		61
ARTICLE VII. <i>Angleterre, Hollande, & Pais-Bas.</i>		63
ARTICLE VIII. <i>Naissances, Mariages & Morts.</i>		77